

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
85, Rue Fontenelle, 85
Adresse Télégraphique: RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE
Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone: 14.90
Secrétaire Général: TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul. de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est
seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

Table with columns: ABONNEMENTS, Mois, Six Mois, Un An. Rows: Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Orléans et la Somme, Autres Départements, Union Postale.

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

M. Jules SIEGFRIED
pendant la dernière législature

II
1911-1912

La seconde année de la législature qui vient de se terminer fut, pour M. Jules Siegfried, des plus actives, et ses interventions aussi bien à la tribune qu'après des pouvoirs publics furent nombreuses.

La mauvaise récolte des céréales en 1910 et la grande sécheresse de l'été 1911 avaient eu pour conséquence un renchérissement général des denrées alimentaires. Cependant la récolte des blés, en cette dernière année, avait permis de fixer le prix de la farine à des cours moyens et de maintenir le prix du pain aux environs de 35 centimes le kilogramme.

M. Jules Siegfried estima qu'il était nécessaire d'agir en vue d'obtenir une diminution du prix de la viande. C'est dans ce sentiment qu'il déposa une proposition de loi ayant pour but de diminuer les droits de douane sur les viandes de mouton et sur les lards salés d'Amérique. Il demanda, en outre, l'abrogation des décrets qui exigent l'adhérence de la fressure lors de l'importation des moutons frigorifiés, mesure qui n'a été édictée que pour empêcher toute importation.

La proposition de M. Jules Siegfried fut examinée par la Commission des Douanes et défendue par son auteur; mais le ministre de l'Agriculture, n'ayant en vue que l'intérêt exclusif des agriculteurs, lui fit opposition — et la majorité protectionniste de la Commission des douanes fut de son avis.

Dans l'ordre des questions économiques, le Parlement était saisi d'une convention commerciale avec le Japon, convention ayant pour but de développer les échanges entre les deux pays. M. Jules Siegfried fut chargé d'un rapport sur cette question par la Commission des douanes et, sur sa proposition, la nouvelle convention fut votée. D'après cette convention, le Japon faisait des concessions importantes sur son tarif général en ce qui concernait 22 articles français; par contre, la France lui accordait son tarif minimum. D'autre part, les ressortissants des deux nations sont traités désormais sur la base d'une complète réciprocité, et les Français résidant au Japon ont le droit d'y commercer en toute liberté et d'y acquérir des propriétés.

commerce, seraient bien avisés en allant s'établir en ce pays de grand avenir.

Une autre question était à l'ordre du jour au commencement de cette dernière année de législature: celle du Crédit au Petit Commerce et aux artisans. M. Jules Siegfried s'en préoccupait vivement. Il en entreprit ses électeurs dans une réunion qui eut lieu le 3 décembre 1911 au Grand Cercle Républicain. Il disait: « L'occasion est excellente pour résoudre cette question, car le gouvernement a le droit, cette année, de réviser la convention relative à la Banque de France. Il a obtenu qu'elle lui accorderait une nouvelle avance de 20 millions sans intérêts, contre certains avantages concernant l'établissement de nouvelles succursales. L'avance ainsi consentie pourrait servir à l'organisation de Banques populaires ou de Sociétés de crédit mutuel. »

Et dans la séance du 12 février 1912, M. Jules Siegfried déposait une proposition de loi concernant l'organisation, sur ces bases, du Crédit au Petit Commerce et à la Petite Industrie et la constitution d'une banque destinée à encourager le développement, à faciliter le crédit du commerce français d'exportation, et à commander les Français désireux de s'établir à l'étranger.

Ce projet amendé par la Commission a été voté dans une des dernières séances de la législature.

Au cours de l'examen du Projet de loi portant fixation du Budget général de l'exercice 1912, M. Jules Siegfried fut amené à prendre la parole, à la tribune de la Chambre, au sujet des articles 8 et suivants. Il s'agissait de la fixation des droits sur les marchés à terme ou à livrer des marchandises. M. Jules Siegfried ne put obtenir la disjonction qu'il demandait; mais il eut gain de cause pour l'exemption des affaires à livrer. De plus, la rédaction nouvelle de l'article 8 fut infiniment meilleure que la rédaction primitive.

D'autre part, M. de Monzie avait soumis à la Chambre une disposition additionnelle tendant à restreindre aux seuls marchés à livrer sur marchandise, réalisés dans les Bourses de commerce, le bénéfice de la loi du 28 mars 1885 qui ne permet pas d'opposer, dans ces marchés, l'exception de jeu. M. de Monzie, sur les instances de M. Jules Siegfried, accepta la disjonction de cette disposition additionnelle qui fut renvoyée à la Commission du budget.

M. Jules Siegfried, avec plusieurs de ses collègues, avait déposé une Proposition de loi tendant à prolonger, dans des conditions particulières, la compensation d'armement, instituée par l'article 8 de la loi du 19 avril 1906, au profit des navires à voiles construits sous le régime de la loi du 30 janvier 1893.

Dans sa séance du 28 décembre 1911, sur un rapport de M. Guernier, député d'Ille-et-Vilaine, au nom de la Commission de la marine, la Chambre adopta la proposition de M. Jules Siegfried, et cette heureuse solution fut accueillie avec la plus vive satisfaction par toute notre population maritime.

Ainsi donc, la Chambre votait la prolongation de la compensation d'armement de 3 centimes pour les grands voiliers jusqu'à l'âge de 47 ans.

M. Jules Siegfried avait demandé 5 centimes de compensation et 20 ans d'âge. Le gouvernement ne voulut point consentir à aller jusque-là. Du moins, le résultat obtenu était-il des plus appréciables, particulièrement pour les marins puisque, suivant une condition nouvelle, la compensation d'armement était désormais subordonnée à cette clause: que les équipages seraient payés au taux le plus élevé et pratiqué couramment dans les ports français.

M. Charles Guernier, dans son rapport, faisait d'ailleurs ressortir, en termes excellents, les heureux résultats de la proposition Jules Siegfried. Il s'exprimait en ces termes:

« La Commission, entrant pleinement, au regard des officiers et des équipages, dans les intentions du législateur de 1906, et principalement guidée par le désir d'éviter au prolétariat maritime de nouveaux et douloureux chômage, ne pouvait qu'accepter de faire siennne la proposition de M. Siegfried. »

Si les armateurs sont tenus d'assurer partout, dès maintenant, à leurs équipages, le taux de salaire le plus élevé, si, en outre, ils ne peuvent, quoi qu'il arrive, le faire descendre, si enfin ils sont obligés de le relever dès que les salaires se trouvent communément améliorés, — et cela, pour les récalcitrants, sous peine de perdre la compensation d'armement pour l'armement correspondant, il y aura amélioration du sort des travailleurs de la mer, en même temps qu'une assurance de continuité et de progrès éminemment profitable au bon accord entre eux et les armateurs, aussi bien qu'à la paix sociale. »

Dans la séance du 20 février 1912, la Chambre discutait deux interpellations: l'une de M. Paul Aubriot, sur les mesures que le Gouvernement entend prendre pour protéger les locataires pauvres et chargés de famille contre les exigences des propriétaires; l'autre, de M. Lucien Voilin, « sur l'élevation des loyers d'habitation. »

M. Jules Siegfried qui, dès longtemps, s'était particulièrement intéressé à la question et qui fut, voilà plus de quarante-cinq ans, l'un des propagandistes les plus convaincus des Habitants à bon marché, intervint dans le débat.

Il prononça à la tribune de la Chambre, un très remarquable discours, en suite duquel l'ordre du jour qu'il présentait, d'accord avec M. Honorat, fut voté à une très imposante majorité.

Cet ordre du jour était ainsi conçu:

« La Chambre, reconnaissant la nécessité qu'il y a à résoudre à bref délai les divers problèmes que soulève le développement des centres urbains, approuve la déclaration du gouvernement, confirme la proposition de M. Charles Dumont, décide de discuter prochainement la proposition de loi sur l'expropriation pour cause d'insalubrité publique ainsi que les divers projets relatifs aux habitations à bon marché, — et passe à l'ordre du jour. »

Il convient de rappeler ici que M. Jules Siegfried était lui-même l'auteur de propositions de lois relatives aux Habitations à bon marché et à l'expropriation pour cause d'insalubrité publique. De ces questions nous parlerons dans un prochain article.

Th. VALLÉE.

(A suivre)

POLITIQUE ET POÉSIE

Sans médire de la politique, on peut reconnaître qu'elle n'est pas accoutumée à marcher de pair avec la poésie; il faudrait pour cela qu'elle s'élevât trop haut et on ne manquerait pas de l'accuser d'être dans les nuées! Aussi bien, la plupart des poètes ou littérateurs qui se sont fourvoyés dans la politique n'y ont-ils guère ou pas du tout réussi.

Les exemples les plus brillants même, ceux de Lamartine et de Victor-Hugo, ne sont pas encourageants, vus de près. Sans doute, l'un et l'autre ont prononcé des discours les plus beaux et ont été acclamés par des foules admiratives et enthousiastes, mais ce ne fut qu'un éclat passager. Aux dernières élections générales auxquelles voulut participer Lamartine, en 1849, pas un département ne l'accepta comme candidat, alors que naguère douze départements l'avaient élu, et il ne put rentrer à la Législative que par une élection complémentaire. Quant à Victor-Hugo, de retour de l'exil, après une brillante élection à l'Assemblée Nationale, il fut bientôt contraint par l'opposition de donner sa démission et c'est seulement en 1876 qu'il put rentrer au Parlement comme sénateur, pour jouer un rôle désormais effacé.

Beaucoup d'autres écrivains, parmi les plus grands, qui s'essayèrent à la politique furent purement et simplement blackboulés; tel fut le cas de Balzac, Alexandre Dumas père, Renan, sans parler d'Alphonse Karr qui fut cependant un des précurseurs de la polémique moderne, en vers, il est vrai, à en juger par ce quatrain définitif sur son concurrent:

Le comité Morlot
Présidé par Morlot
Sur l'avis de Morlot
A proposé Morlot.

C'était « poétique » et spirituel; M. Jean Richepin, poète presque national, vient d'inaugurer un autre genre de polémique que, j'aime à le croire, on ne suivra pas dans notre pays.

Jaloux de la gloire de M. Maurice Barrès, qui, d'ailleurs, se révèle plutôt comme un écrivain des mœurs politiques que comme un homme politique, M. Jean Richepin se présente à la députation, on le sait, dans l'arrondissement de Vervins. Si nous en croyons l'Éclair, il se présente en poète, « car c'est l'être, de croire que l'ordre politique peut avoir quelque noblesse ». « On le lui montrera tout à l'heure », ajoute notre confrère dans le compte-rendu de la désormais fameuse réunion électorale d'avant-hier, mais il se trompe, car c'est le « poète » lui-même qui nous l'a montré.

La réunion était contradictoire, et dans la violence des passions déchaînées, ni M. Jean Richepin, ni son adversaire M. Ceccaldi, député, ne purent se faire entendre; aussi furent-ils réduits à une contradiction muette. A un certain moment, notre poète irascible se laissa aller à un acte que je suis personnellement incapable de décrire et dont je trouve dans le Journal la définition la plus atténuée: « Le poète, qui connaît tous les argots, même celui des gestes, esquissa une

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 26 Avril 1914

CANDIDATS RÉPUBLICAINS DE GAUCHE

1^{re} Circonscription du Havre

JULES SIEGFRIED

ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ SORTANT

2^e Circonscription du Havre

PAUL CLOAREC

CAPITAINE DE FRÉGATE DE RÉSERVE
Ancien Directeur de la « Ligue Maritime »

3^e Circonscription du Havre

GEORGES BUREAU

DÉPUTÉ SORTANT

mimique hardie que connaissent bien tous les soldats et qui signifie le mépris le plus caractérisé. »

Ainsi, d'un seul coup, sous le vernis de l'académisme pour femmes du monde et du conférencier pour jeunes filles, a réapparu le « romanichel » auteur de la Chanson des Gueux et des Blasphèmes et encore ne fait-il pas honneur à ces rudes mais éloquentes poèmes.

Sans doute, là où d'autres ont échoué en essayant d'élever la politique à la hauteur de la poésie, M. Jean Richepin pensait-il réussir en rabaisant, en sa personne, la poésie au niveau de la politique la plus basse.

Bien que nous n'ayons, certes, aucune raison pour souhaiter le succès de son adversaire, nous ne saurions regretter que ce poète qui déshonorerait la politique soit renvoyé sous peu dans les salons où l'on voudra bien le recevoir encore, après cela.

CASPAR-JORDAN.

L'Incident entre les Etats-Unis et le Mexique

Le cabinet mexicain, câble-t-on de New-York, a délibéré sur la demande de satisfaction qui lui a été adressée par le gouvernement américain au sujet de l'arrestation de marins de la canonnière Dolphin à Tampico. Les ministres se sont trouvés d'accord pour reconnaître que le salut collectif du drapeau américain était incompatible avec le sentiment de la dignité nationale mexicaine. De son côté, le gouvernement de Washington estime qu'il lui est impossible de renoncer, sans nuire lui-même à son prestige extérieur à la réclamation qu'il a formulée pour mettre fin à l'incident. L'affaire, qui est assez délicate, nécessite encore un échange de vues.

LE VOYAGE DE M. POINCARÉ

En Russie

Le programme de la visite de M. Raymond Poincaré vient d'être arrêté dans tous ses détails.

M. Poincaré arrivera à bord du Condé, qu'il sera suivi par les canons de tous les bâtiments de la flotte de la mer Baltique. Le Condé ira se mettre à l'ancre en face de Peterhof, où il sera rejoint par le yacht impérial Alexandra, ayant à bord le Tsar, qui ira souhaiter la bienvenue au Président à bord du Condé. M. Poincaré se fera conduire ensuite à bord de l'Alexandra et se rendra avec le Tsar à Peterhof, d'où l'empereur et son hôte seront conduits en voiture découverte au palais impérial. A six heures du soir aura lieu un dîner de gala, au cours duquel seront échangés des toasts politiques.

Le lendemain, le Président assistera à une grande revue des troupes au camp de Krasnoï-Selo, à un déjeuner de gala, à une retraite et à une représentation de gala au théâtre de Krasnoï-Selo. Le troisième jour, M. Poincaré recevra à Saint-Petersbourg, des représentants de la colonie française; l'ambassade de France, visitera plusieurs établissements de bienfaits locaux français, ainsi que l'une des grandes églises de la capitale, déposera une couronne sur la tombe de l'Empereur Alexandre III et recevra le corps diplomatique au Palais d'Iliver. Le soir, un dîner de gala aura lieu à l'ambassade de France.

Le quatrième jour, M. Poincaré retournera à Cronstadt, où un dîner de gala sera donné à bord du Condé. Ce dîner terminé, le Président fera ses adieux au Tsar et le Condé lèvera l'ancre.

ON TROUVE
LE PETIT HAVRE à PARIS
à la LIBRAIRIE INTERNATIONALE
108, rue Saint-Lazare, 108
(Immédiat de l'HOTEL TERMINUS)

Dernière Heure

PARIS, TROIS HEURES MATIN

DÉPÊCHES COMMERCIALES

MÉTALX

LONDRES, 14 AVRIL. Dépeche de 4 h. 30

Table with columns: COMPTANT, 3 mois, 6 mois, 9 mois, 12 mois. Rows: CUIVRE, ETAIN, FER.

NEW-YORK, 14 AVRIL

Cotons: mai, baisse 22 points; juillet, baisse 9 points; octobre, baisse 9 points; janvier, baisse 9 points. — Soutenu.

Cafés: baisse 6 à 11 points.

NEW-YORK, 14 AVRIL

Table with columns: C. 31 AVRIL, C. 30 AVRIL. Rows: Cuivre Standard disp., mai, amalgamant Cop., Fer.

CHICAGO, 14 AVRIL

Table with columns: C. C. 14 AVRIL, C. 13 AVRIL. Rows: Blé sur., Maïs, Méis sur., Fer.

LE RENFLOUEMENT D'UN TORPILLEUR

TOULON. — Le télégraphe du Lavandou annonce que les efforts des vapeurs de la direction des mouvements du port de Toulon ont réussi hier après-midi à renflouer le torpilleur 358 qui avait été coulé le 1^{er} avril au cours d'exercices.

Le torpilleur qui a reçu des avaries, a été remorqué jusqu'à Toulon.

HAUFRAGE D'UN VAPEUR

LONDRES. — Selon une dépêche de Browhead au Lloyd, le vapeur Mantua a transmis le radiotélégramme suivant qu'il reçoit du vapeur Russia.

« Le vapeur Minnesota allant de Londres à Philadelphie a signalé le 11 avril que la brigantine française Sainte-Anne a brûlé par 59-20 de latitude Nord et 16-50 de longitude Ouest. »

« Le Minnesota a recueilli les 21 hommes composant l'équipage du vapeur naufragé. »

L'ATTENTAT CONTRE LE

CURÉ DE SAINT-MAXENT

AMIENS. — Les recherches entreprises au sujet de l'attentat dont fut victime jeudi dernier l'abbé Desachy, curé de Saint-Maxent, ont repris hier.

La police a recueilli divers renseignements sur la femme inconnue qui vint récemment passer la soirée à Saint-Maxent et qu'on vit se promener longuement autour du presbytère.

On incline à croire que l'intérêt plutôt que la vengeance a été le mobile du crime.

Après qu'il eût été frappé, le prêtre fit appeler son notaire et aurait fait un nouveau testament.

Les médecins ont tenu une nouvelle consultation. Ils ont examiné la plaie consécutive à l'opération de la laparotomie; ils avaient redouté une péritonite, mais tout danger est maintenant écarté.

CONGRÈS DE LA POLICE JUDICIAIRE

MONTÉ-CARLO. — Le prince de Monaco a assisté à l'ouverture du premier Congrès de la police judiciaire.

M. Larnaude, doyen de la Faculté de droit de Paris, a été nommé président du Congrès qui doit s'occuper de la solution de diverses questions, notamment l'amélioration du régime pénitentiaire, de la création d'un casier central international et de l'unification de la procédure d'extradition.

UNE AFFAIRE D'ESCROQUERIE

M. Contant, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le Tribunal correctionnel un agent d'affaires nommé Less du Peysson actuellement en fuite, et qui est l'objet de plusieurs plaintes en escroquerie.

OUVRIERS ENSEVELIS

LORIENT. — Hier soir, sur un chantier de construction du nouveau port en eau profonde, des ouvriers travaillaient sur un terrain rocheux quand, soudain, une coupe de rochers et de sable d'une dizaine de mètres cubes s'effondra sur les terrassiers dont plusieurs furent ensevelis.

Les ingénieurs dirigèrent immédiatement les secours, mais les travaux furent longs et pénibles, malgré toute l'activité des équipes.

On retira tout d'abord le cadavre de l'ouvrier Julien Nivel, 44 ans, père de trois enfants et celui de Jean Danigo, 50 ans, vent sans enfants, mais seul soutien de sa vieille mère infirme.

Peu après on dégageait l'ouvrier Pierre

Nestour, 20 ans, qui était pris sous un bloc et avait été grièvement blessé.

Le sous-préfet, M. Guillemaud qui s'est rendu sur les lieux de l'accident a fait distribuer des secours aux familles des victimes.

ASSASSINÉ PENDANT SON SOMMEIL

LA TREMBLADE. — M. Lafond, 47 ans, père de cinq enfants, a été assassiné la nuit dernière, pendant son sommeil.

Il a été frappé de sept coups de hache à la tête.

Le Parquet de Marennes et la brigade mobile ont ouvert une enquête.

CONDAMNATION D'UN ESCROC

La 9^e Chambre vient de condamner à 4 mois de prison le nommé Louis Combe, 29 ans, ancien secrétaire du commissariat de police du quartier Saint-Fargeau qui avait profité de ses fonctions pour commettre de nombreuses escroqueries.

UN ITALIEN MEURT AU SERVICE ANTHROPOMÉTRIQUE

GRENOBLE. — La police de Grenoble a arrêté hier à la gare un italien nommé David Busso, 63 ans, recherché en vertu d'un mandat d'arrêt du Parquet de Nice, pour abus de confiance.

Conduit au service anthropométrique, Busso est mort au moment où l'on prenait ses empreintes digitales; il venait de succomber à une embolie.

REMISE EN LIBERTÉ

REIMS. — L'un des deux allemands qui, ces jours derniers avaient été arrêtés par la police rémoise au moment où ils voulaient obliger un cavalier du 1^{er} dragons à désertier, le nommé Waffersboos Guéno, a été remis en liberté, hier matin.

Il a quitté la ville, accompagné de son père qui l'a aussitôt dirigé sur Stuttgart où il va faire sa soumission au régiment qu'il a déserté avant de venir en France.

UN TERRIBLE DRAME

SAINTE-S. — A la suite de l'intervention du garde-champêtre dans une discussion qu'il avait eue avec un de ses voisins, Raymond Bernard, 40 ans, terrassier, à Chantemerle, a tiré lundi soir, un coup de fusil sur le garde qui ne fut pas atteint mais dont le chapeau tomba tué par la charge.

Raymond se précipita alors sur sa victime et à coups de grosse, lui fractura deux côtes.

Une heure plus tard, éffrayés des conséquences de son acte, Raymond Bernard se suicida sur la route de Dompierre en se tirant un coup de feu dans la bouche.

La mort a été instantanée.

LA GRÈVE DES CHEMINOTS ITALIENS

ROME. — La grève des cheminots semble conjurée.

LES AFFAIRES D'ORIENT

En Albanie

DURAZZO. — Les Albanais arrivant dans Ostrova, dans le vilayet de Kosovo, rapportent que les désordres de ces derniers temps ont eu pour origine les exigences des Albanais au sujet du régime scolaire.

Les Albanais, en effet, demandaient que l'enseignement soit fait en langue albanaise, alors que les Serbes réclamaient l'enseignement en langue serbe. C'est à cette occasion que les désordres ont éclaté.

La question de la révision constitutionnelle en Serbie

BELGRADE. — M. Pachitch, président du Conseil, a convoqué les leaders du parti jeune-radical et les a informés que le gouvernement serbe avait décidé de faire procéder en janvier 1915, à des élections pour une Assemblée nationale, qui serait chargée d'étudier les modifications à apporter à la loi constitutionnelle de la Serbie.

Les représentants des jeunes-radicaux ont déclaré au président du Conseil qu'ils prennent acte de ses paroles, sous réserve d'en référer au comité de leur parti.

Les chefs des autres groupes politiques ont été convoqués dans le même but, pour aujourd'hui, par le président du Conseil.

La future Assemblée nationale se réunirait en mars 1915.

ÉRUPTION VOLCANIQUE

BUDAPEST. — Hier soir, à Divosvartmar, près de Magyarasarod, une éruption de gaz souterrains d'un caractère volcanique s'est produite.

Elle était accompagnée de bruits sourds. Les gaz se sont enflammés et ont formé une colonne de feu très haute qui a peu à peu diminué d'intensité.

Plusieurs bâtiments ont été incendiés. Le sol présente en plusieurs endroits des crevasses assez profondes.

DERNIÈRE HEURE SPORTIVE

Le Rallye Aérien de Monaco

De Bruxelles à Marseille en aéroplane MARSILLE. — L'aviateur Garros, venant de Bruxelles est arrivé hier après-midi à 4 h. 48. L'aviateur Verrier, venant de Pézenas, est arrivé à 4 h. 4.

Tous deux partiront aujourd'hui pour Monaco.

Les arrivées à Monaco

MONACO. — L'aviateur Mallard a terminé le rallye en arrivant à Monaco à 4 heures. Renaux, avec un passager, est arrivé à 3 h. 30.

Match de Boxe entre Carpentier et l'Amateur Mitchell

Hier soir a eu lieu un match de boxe entre le champion français Carpentier et l'amateur anglais Mitchell.

On sait que M. Mitchell avait parié qu'il résisterait à Carpentier un peu plus longtemps que ne l'avait fait Bombardier Wells à Londres.

Carpentier a battu son adversaire au premier round, mais le combat ayant duré quatre-vingt quinze secondes, c'est-à-dire un peu plus d'un demi-round, M. Mitchell a donc gagné son pari.

Nouvelles Politiques

M. Jean Richepin à Vervins
M. Jean Richepin, de l'Académie française, est, comme l'on sait, candidat dans la 1^{re} circonscription de Vervins.

ÉTRANGER

AUTRICHE-HONGRIE
La Hongrie et la Triple-Alliance
On télégraphie de Vienne :
L'attitude antitriplicienne d'ans grande partie de l'opposition hongroise préoccupe beaucoup les milieux politiques et diplomatiques viennois.

Le Congrès des Travailleurs du Bâtiment

Le Congrès a continué, dans la séance d'hier matin, la discussion du rapport fédéral. Il a en ainsi l'occasion d'apprécier les résultats obtenus par la fusion des organisations coopératives de même ville en un syndicat d'industrie unique.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 26 Avril 1914

RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique aura lieu aujourd'hui 15 avril, à 8 h. 3/4, à l'École maternelle, rue Emile-Renouf.

Accidents d'automobile

Sur la route de Marseille, à quelque cent mètres de Rognac, une voiture automobile rentra à Orange.

L'affaire Rochette

Les décrets nommant M. F. Roche, premier président de la cour d'appel d'Alger, M. Her-

L'affaire Calmette

La Gazette de Lausanne dit que M. Gueydan s'est rendu à la convocation du juge d'instruction du canton de Vaud, à Lausanne, hier matin, à dix heures.

ÉTATS-UNIS

La Statue de la Liberté
La nouvelle nous vient d'Amérique, mais, pour une fois, elle mérite créance.

A Saint-Vigor

A 7 heures 1/2 M. Cloarec arrivait à la mairie de Saint-Vigor; 55 électeurs étaient présents. Dubut, président de la réunion, assisté de M. Lecomte, conseiller municipal.

Les Réunions de M. Georges Bureau

M. Georges Bureau, député sortant, a rendu visite vendredi dernier aux communes de Granville-Yaunville, Gonfreville-Cléville, Angerville-Baillet, Tocqueville-les-Murs, Bânaerville, Saint-Macoula-la-Brière, Vattot-sur-Beaumont, Mirville et Bréauté-Paré.

Une Réunion de Douaniers

Ainsi que nous l'avions annoncé, le groupe havrais de l'Union des Agents des Douanes avait organisé, hier soir, au Cercle Franklin, une réunion publique.

Le Congrès des Travailleurs du Bâtiment

Le Congrès a continué, dans la séance d'hier matin, la discussion du rapport fédéral. Il a en ainsi l'occasion d'apprécier les résultats obtenus par la fusion des organisations coopératives de même ville en un syndicat d'industrie unique.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 26 Avril 1914

RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique aura lieu aujourd'hui 15 avril, à 8 h. 3/4, à l'École maternelle, rue Emile-Renouf.

Accidents d'automobile

Sur la route de Marseille, à quelque cent mètres de Rognac, une voiture automobile rentra à Orange.

L'affaire Rochette

Les décrets nommant M. F. Roche, premier président de la cour d'appel d'Alger, M. Her-

L'affaire Calmette

La Gazette de Lausanne dit que M. Gueydan s'est rendu à la convocation du juge d'instruction du canton de Vaud, à Lausanne, hier matin, à dix heures.

ÉTATS-UNIS

La Statue de la Liberté
La nouvelle nous vient d'Amérique, mais, pour une fois, elle mérite créance.

Le Petit Havre Illustré

En même temps dans le numéro du Petit Havre Illustré de cette semaine prennent fin quatre de ses romans : Le Rooker du Mort, Un Drama au fond des eaux ; l'histoire de Séigneur de Godeville et sa famille.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 26 Avril 1914

RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique aura lieu aujourd'hui 15 avril, à 8 h. 3/4, à l'École maternelle, rue Emile-Renouf.

Accidents d'automobile

Sur la route de Marseille, à quelque cent mètres de Rognac, une voiture automobile rentra à Orange.

L'affaire Rochette

Les décrets nommant M. F. Roche, premier président de la cour d'appel d'Alger, M. Her-

L'affaire Calmette

La Gazette de Lausanne dit que M. Gueydan s'est rendu à la convocation du juge d'instruction du canton de Vaud, à Lausanne, hier matin, à dix heures.

ÉTATS-UNIS

La Statue de la Liberté
La nouvelle nous vient d'Amérique, mais, pour une fois, elle mérite créance.

Le Petit Havre Illustré

En même temps dans le numéro du Petit Havre Illustré de cette semaine prennent fin quatre de ses romans : Le Rooker du Mort, Un Drama au fond des eaux ; l'histoire de Séigneur de Godeville et sa famille.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 26 Avril 1914

RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique aura lieu aujourd'hui 15 avril, à 8 h. 3/4, à l'École maternelle, rue Emile-Renouf.

Accidents d'automobile

Sur la route de Marseille, à quelque cent mètres de Rognac, une voiture automobile rentra à Orange.

L'affaire Rochette

Les décrets nommant M. F. Roche, premier président de la cour d'appel d'Alger, M. Her-

L'affaire Calmette

La Gazette de Lausanne dit que M. Gueydan s'est rendu à la convocation du juge d'instruction du canton de Vaud, à Lausanne, hier matin, à dix heures.

ÉTATS-UNIS

La Statue de la Liberté
La nouvelle nous vient d'Amérique, mais, pour une fois, elle mérite créance.

LA FEMME DE MONSIEUR LE DUC
PAR CONSTANT GUÉROULT
PREMIÈRE PARTIE
La Comédie du Mariage

Comment ! répondit le comte, mais c'est moi qui serai votre obligé, moi qui pourrai me dire chaque jour : non, seulement je fais le bonheur de deux cents de mes semblables, non, seulement j'assure contre la misère, leur avenir et celui de leur famille, mais j'encourage, et j'aide, je maintiens chez les autres le sentiment du devoir et l'amour de la famille en les garantissant contre le plus odieux et le plus dégradant des vices, l'ivrognerie, et vous croyez me devoir quelque chose quand vous m'aidez à accomplir une œuvre qui sera le bonheur et l'orgueil de toute une vie !

— Allons, allons, Pilon, me crièrent quelques camarades, tu n'as pas ton bon sens, retire-toi de là.
— Non, ami, me dit-il d'un ton très doux, j'ai dit que ceux qui battaient leurs femmes étaient des lâches, est-ce que vous seriez dans ce cas ?

— Raison de plus pour lui donner une leçon, répliqua le comte ; ainsi, je vous en supplie tous, laissez-moi faire si vous ne voulez me déshonorer.
— Tout le monde se retire alors et nous restons face à face.

— Non, chez moi, chez moi, m'écriai-je. — Pour battre votre femme des que vous irez mieux, n'est-ce pas ? Non, non, il n'y a pas de famille pour les brutes de votre espèce ; l'hôpital est encore trop bon, qu'on le porte à l'hôpital.
— D'ailleurs, dit un ouvrier, la pauvre femme est encore au lit des coups qu'il lui a donnés il y a trois jours.

— Non, chez moi, chez moi, m'écriai-je. — Pour battre votre femme des que vous irez mieux, n'est-ce pas ? Non, non, il n'y a pas de famille pour les brutes de votre espèce ; l'hôpital est encore trop bon, qu'on le porte à l'hôpital.
— D'ailleurs, dit un ouvrier, la pauvre femme est encore au lit des coups qu'il lui a donnés il y a trois jours.

GALERIE HAVRE

Demain, JEUDI 16 Avril

RENTREE

DES CLASSES

Voir DÉTAIL EN CINQUIÈME PAGE

ment — le Colisée, groupé la plus extraordinaire figuration qu'une pièce de théâtre ait jamais réunie.

C'est pour elle qu'on a fait naître en pleine mer un paquebot de 10,000 tonnes avec cinq cents passagers et trois cents hommes d'équipage — préalablement assurés sur la vie et ceintures de liège.

C'est pour elle que les comédiens descendent la planche et courent les routes. Ils « tournent » — et cette forme imprévue de la « tournée » — rapporte désormais beaucoup plus que l'autre, la promesse du wagon de Theatres.

C'est par elle, par l'inévitable, accapareuse et triomphante machine, que nous sommes en train de substituer la pantomime à l'art du théâtre parlé, en attendant le jour où toutes les œuvres dramatiques seront condensées en deux cents mètres de celluloid — beautés de la langue, finesse de l'esprit français !... Pff ! Fariboles ! — en attendant que nos esprits soient réduits à quelques scènes synthétiques avec accompagnement de phonographe perfectionné.

Nous y allons à grands pas. Dieu merci ! Et cela sied bien à une époque impatient de vivre, à une masse que l'on réveille par un jour d'éduquer et d'instruire, et pour laquelle le commerce des choses intellectuelles est le suprême dernier de ses soucis.

ALBERT-HEBERNSCHMIDT.

Dans l'Enseignement Primaire

Sont nommés :

Au Havre (Glovis), M. Droste, instituteur adjoint à Savic (J. Ferry), en remplacement de M. Laurant, décédé.

A Neuchâtel-en-Bray (création), M. Morcamp, instituteur adjoint à Cricquetot-Esneval.

A Berville-en-Caux, M. Drouot, instituteur adjoint à Lillebonne (H. Carnot), en remplacement de M. Brasseur.

A Saint-Jouin, M. Avenel, en remplacement de M. Maire.

A Sainte-Adresse (direction), M. Maire, en remplacement de M. Capperon.

Au Havre (Donane), M. Capperon, directeur, en remplacement de M. Vittecoq.

Au Havre (Stoupières), M. Vittecoq, directeur, en remplacement de M. Berthe, admis à la retraite.

Sont nommés :

A Saint-Jean-de-Folleville (Radical), Mlle Motreille, institutrice à Brville-la-Baigarde, en remplacement de Mme Drouot.

A Boibec (J.-Ferry), classe élémentaire, Mme Thuillier, institutrice à Héricourt-en-Caux, en remplacement de Mlle Legrand.

A Boibec (J.-Ferry), cours complémentaires, Mlle Legrand, en remplacement de Mme Dolbec, en congé.

A Gravelle (centre), Mme Varin, institutrice-adjointe à Montvilliers (création).

Noces d'Or

Une fête toute intime réunissant lundi, en l'église Sainte-Marie, autour de M. et Mme Fossey, demeurant rue de Normandie, 186, leurs enfants, petits enfants, arrière-petits enfants et quelques amis.

M. Fossey, aujourd'hui âgé de 78 ans, et Mme Fossey, qui en compte 68, célébraient leurs nocés d'or.

Originaire des environs de Bayeux, M. Fossey, qui habite notre ville depuis 56 ans, est entré au lendemain de la guerre franco-allemande dans les services des Forges et Chantiers de la Méditerranée, où sa vertueuse, sa ponctualité, lui permettent d'occuper encore activement le poste de magasinier.

Son séjour de 44 ans dans le même établissement lui a valu de gagner de nombreuses sympathies qui se sont publiquement manifestées lundi à l'occasion de l'heureux anniversaire dont se réjouissent les deux époux.

Un grand dîner a terminé cette charmante fête de famille.

NOS LIVRES-PRIMES

DU

"Petit Havre"

Le Droit Usuel

Nul n'est censé ignorer la loi, dit un principe de jurisprudence.

Qui pourrait se vanter de la connaître absolument dans toutes les minuties de ses détails ?

Et pourtant, à tout instant, nous avons besoin de savoir, d'être documentés de façon précise. La vie est faite de contrats, ventes, donations, louage, etc. Il est toujours utile d'être renseigné sur des choses dont il est journellement parlé et auxquelles se rattachent toujours des intérêts particuliers.

C'est dire que tous nos lecteurs consulteront avec profit *Le droit usuel*, un volume de près de 300 pages, cartonné, tiré sur beau papier, que nous leur offrons en primes, et qui présente et commente la loi de la manière la plus pratique.

Ce volume d'une valeur de 3 fr. 50 en librairie sera cédé à nos lecteurs au prix de 1 fr. 95 pris dans nos bureaux ou 2 fr. 40 franco par poste, contre la remise de trois bons qui seront publiés successivement.

Le Jardinier - La Cuisine

Le vif succès remporté auprès de nos lecteurs par nos volumes *Le Jardinier* et *La Cuisine*, dont l'intérêt documentaire et les conseils pratiques sont particulièrement appréciés a dépassé toutes nos espérances.

Pour répondre au désir qui nous a été exprimé, nous mettons en vente les derniers exemplaires de ces volumes, au même prix que ci-dessus, soit 1 fr. 95 pris dans nos bureaux ou 2 fr. 40 franco-poste, contre la remise de trois bons.

LES LIVRES PRIMES

DU

"Petit Havre"

BON PRIME

N° 3

AVIS

Les Bureaux de la Compagnie Havraise Péninsulaire de Navigation à Vapeur et ceux de la Maison E. Grosos et Fils, sont transférés rue de Phalsbourg, n° 10.

Pavillons en berne

Les navires anglais ont mis hier leur pavillon en berne, à l'occasion des obsèques de M. Thomas Windows, commandant du steamer *Angia*.

On se rappelle que cet officier qui était disparu de son bord le 7 mars dernier, a été retrouvé noyé dans le canal de Tancarville.

Nourrices, la Grande Brasserie de l'Ouest vous recommande sa bière *Cérés*. Les plus hautes récompenses aux expositions internationales et universelles.

Turin 1911 : LE GRAND PRIX
Gand 1913 : MEMBRE DU JURY
HORS CONCOURS

Nouvelles Maritimes

Nos Transatlantiques

France

Le paquebot transatlantique *France*, venant de New-York, est arrivé sur rade hier après-midi, vers six heures.

La mer étant basse, il fut attendu onze heures pour faire son entrée au port.

Après s'être accosté au quai d'escale, ses passagers de première classe débarquèrent et prirent un train direct pour Paris.

Les passagers de 2^e et 3^e s'envolèrent par des trains devant partir dans la matinée d'aujourd'hui.

Le Niagara

Une dépêche de Londres faisait connaître lundi qu'un radiotélégramme reçu du paquebot anglais *Scythian* annonçait que le 9 courant, à huit heures, le paquebot *Niagara*, de la Compagnie Générale Transatlantique, allant du Havre à New-York, se trouvait par 46° 20' latitude et 33° 43' longitude avec une voie d'eau dans la cale numéro 1. Le *Niagara* se dirigeait à ce moment vers les Açores pour réparations.

Depuis lors, des renseignements complémentaires sont parvenus au Havre et la Compagnie Générale Transatlantique informe que le *Niagara* a déchargé du capitaine Race et il avait une légère avarie de coque ne l'empêchant pas de continuer sa route sur New-York.

Ajoutons que le capitaine du *Scythian*, arrivé la nuit dernière de Saint-John dans notre port, s'est borné à confirmer la nouvelle qu'il avait transmise en ajoutant que le commandant du *Niagara* n'avait pas demandé de secours.

D'autre part, un câblogramme nous apprend que le commandant du *Niagara* a avisé par TSE l'agent de la Compagnie Générale Transatlantique à New-York que son navire n'a aucune voie d'eau.

Dans la nuit nous avons reçu le télégramme suivant :
New-York, 14 avril.

Le paquebot *Niagara*, de la Compagnie Transatlantique, est signalé ; il a eu, en cours de voyage, une légère avarie à son avant.

L'Outillage du Port

Les élévateurs à grains

Jendi on vendredi prochain on procédera aux Chantiers de Normandie, à Petit-Quevilly, à la mise à l'eau du premier des deux pontons commandés par la Chambre de Commerce du Havre, et destinés à supporter les appareils flottants pour le déchargement des grains.

Ce ponton sera aussitôt remorqué au Havre, où les ateliers Caillard exécuteront le montage de l'appareil élévateur dont la construction leur a été confiée.

Naufrage d'un Dundee

Le patron Joseph Marot, de la barque de pêche No-1902 de Douarnenez, a déclaré au bureau de l'inscription maritime de Brest que, se trouvant vendredi, vers deux heures du matin, en mer, par travers de la roche Pasquetto, il a vu dans les parages de la Basse du Lya disparaître, englouti dans la mer qui était très grosse, un dundee chargé de langoustes et appartenant au port de Guinivenc.

Le bateau naufragé était monté par trois hommes d'équipage et un mousse.

La barque de pêche No-1902 s'est rendue à un service de messagerie de rivière en Afrique, sous le commandement de M. de la Roche, lors de la terrible catastrophe dont tous nos lecteurs se souviennent.

Il s'y mêle une intrigue sentimentale des plus attachantes, ce spectacle qui, pour quelques scènes nous reporte dans le port de Dieppe, et à bord des superbes bâtiments à passer, à une base une action vraiment dramatique et nous soulevons volontiers à l'applaudissement, nous trouvons dans le programme officiel :

« Cela forme un tout homogène parfait, qui émeut, attire, et séduit les nerfs à briser en un ensemble qui provoque tour à tour l'effroi ou les larmes et qui fait de la *Danse héroïque* une des meilleures scènes qui aient été produites jusqu'à ce jour au cinéma-théâtre. »

L'interprétation de cette œuvre est excellente et cela n'étonnera guère lorsque nous aurons dit qu'elle est confiée à ce groupe d'artistes de la Comédie-Française qui ont nom : Mme Robinne, Mme S. Mareix, MM. Alexandre et Mayer.

Dans une note très différente le public a pris un plaisir extrême à la présentation du célèbre vaudeville de Georges Feydeau : *Monsieur Chasse*. Nos concitoyens qui ont vu l'œuvre au théâtre savent qu'il n'en est guère ayant plus de verve, plus de gaieté.

Sa transformation cinématographique devait en outre nous réserver tout à la fois une joie et une tristesse. Une joie, car nous y avons admiré la face joyeuse, les abrutissements concis de Polin qui, l'exemple de plusieurs de ses camarades vient de passer des tréteaux du café-concert sur les planches du théâtre classé. Une tristesse, parce qu'aux côtés de Polin la jolie Mme Duchateau, est représentée par une jeune artiste, Mlle Lucy Jousset, dont les journaux nous annonçaient hier le brusque décès.

En terminant, nous le très réjouissant scénario de M. Jean Jan, qui sous le titre de *Rigodin vendit* fournit à Prince, l'occasion de faire une fois de plus, valoir un talent justement estimé.

Ajoutons — ce qui est peut-être superflu — que les différents artistes qui composent l'orchestre de M. Gallon, ont fait valoir une sélection de pages musicales excellentement choisies.

A. P.

LA DANSE HÉROÏQUE, interprétée par Mme Robinne, de la Comédie Française, dans le rôle de Gaby des Roses, et M. Alexandre, de la Comédie Française, dans le rôle de René Strofer.

Une scène toute d'émotion, l'ont de contrastes, toute de sentiments, tour à tour nobles et délicats ; telle se présente cette *Danse héroïque*, cette bande remarquable pour la bonne exécution de laquelle on n'a pas hésité à louer un navire entier, ce transatlantique sur lequel se passe le plus poignant, le plus captivant des drames.

Pour la première fois au cinéma-théâtre, nous aurons le plaisir hier à la soirée de début, de pouvoir applaudir le grand comique Polin, dans le célèbre vaudeville de M. G. Feydeau, *Monsieur Chasse*, qui pendant plus d'une heure amène le fou rire parmi les spectateurs.

Le Beauvillie

Hier après-midi on a commencé les opérations de déchargement du steamer *Deauville* dans le bassin de la Barre, au quai Lamandé.

Un échantillon de la graine de colza a été porté au laboratoire pour être soumis à l'examen d'un chimiste qui déterminera la

proportion d'eau que cette marchandise contient.

Le chargement sera ensuite mis en vente public par le Comité des assureurs maritimes.

Faits Divers

Accident du Travail

Un journalier, Joseph-Henri Louvine, âgé de 31 ans, demeurant rue Saint-Jacques, 23, travaillait à charger des blocs de minerai sur un wagon, lorsqu'un de ces blocs lui tomba lourdement sur la main gauche.

La blessure que cet accident lui occasionna a nécessité son admission à l'hôpital Pasteur.

Joseph Louvine travaillait pour le compte de la Société La Seine.

AU YACHT-CLUB

Voir ses DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Les Dangers du Revolver

Vers minuit, dans la nuit de lundi à mardi, un nommé Raoul B..., âgé de 48 ans, demeurant rue Denfert-Rochereau, se trouvait au débit Galerne, boulevard Amiral-Mouchet, 27, lorsqu'il eut une altercation avec un marin anglais qui consommait dans le même établissement.

À la suite de la discussion, B... sortit un revolver de sa poche et en menaça son antagoniste.

Comme il était à craindre que cette scène tournât au tragique, le poste de police de la rue Paul-Marion fut prévenu.

Les agents Broncy et Caumont s'étant rendus au débit Galerne, appréhendèrent B... et le conduisirent au poste.

Fonillé, l'ajusteur fut trouvé porteur d'un revolver Browning chargé de cinq balles et d'un couteau à cran d'arrêt.

Procès-verbal lui fut aussitôt dressé pour port d'armes prohibées et menaces, puis les agents le maintinrent à la disposition de M. le commissaire de police de la 1^{re} section.

M. MOTET, DÉBITEUR, 51, r. de la Barre - 17, r. - THÉÂTRE

THÉÂTRES & CONCERTS

Grand-Théâtre

(Direction A. VIGUÏRA)

Ouverture de la Saison d'Opéra

Rappelons que c'est sans nul doute prochain qu'aura lieu l'ouverture de notre saison d'opéra qui promet d'être des plus brillantes, car, comme on a pu s'en rendre compte à la lecture du tableau de la troupe, elle est composée en partie de premiers sujets appartenant actuellement aux théâtres nationaux de l'Opéra et de l'Opéra-Comique.

Cette ouverture aura lieu par *Carmen*, l'opéra en 4 actes de Bizet, avec le concours de Mlle Lise Charry, dans le rôle de Carmen, pour lequel elle a été engagée spécialement. Rappelons également que les abonnements sont reçus au bureau de location ouvert à cet effet aujourd'hui de 10 heures à 5 heures. Pour la représentation d'ouverture la location ouvrira jeudi 16.

Théâtre-Cirque Omnia

CINEMA OMNIA PATHÉ

C'est un spectacle véritablement intéressant que celui qui est présenté depuis hier soir au Théâtre-Cirque Omnia. Intéressant par la variété autant que par la haute valeur des œuvres représentées.

Il comporte tout d'abord un voyage des plus attrayants à travers les sites si variés de l'Isère, parmi la beauté grandiose de la vallée du Drac, sur les bords charismants du lac de Bourgneuf.

C'est ensuite toute la variété des notations d'actualité que recueille avec toute sa précision documentaire le *Pathé-Journal*.

À côté de ces impressions, trois grandes compositions retiennent puissamment l'attention des spectateurs.

La plus pathétique qui a pour titre *La Danse héroïque*, est évidemment inspirée de la loisible attitude qui eurent les musiciens du *Tric-trac*, lors de la terrible catastrophe dont tous nos lecteurs se souviennent.

Il s'y mêle une intrigue sentimentale des plus attachantes, ce spectacle qui, pour quelques scènes nous reporte dans le port de Dieppe, et à bord des superbes bâtiments à passer, à une base une action vraiment dramatique et nous soulevons volontiers à l'applaudissement, nous trouvons dans le programme officiel :

NOS CONSULTATIONS

République française, n° 1. — Quelles sont les conditions auxquelles vous avez eues ? Un peu plus de détails ne nuirait pas.

E. C. 1873. — Oui, il faut faire le procès.

C. 232. — En cas de perte imputable à l'emploi, je pense que le montant de la perte perdue sur le cautionnement, si peu plus de détails s. v. p. pour la deuxième question.

J. Louis. — Vous n'avez qu'à assigner le charretier et son patron civilement responsable. Vous avez à faire la preuve d'une faute à la charge du charretier.

O. R. C. 47. — Il est préférable de payer ces quatre francs, sans quoi il pourrait vous chercher à tout moment d'un autre côté.

Monsieur E. 513. — Si l'y a trouble de jouissance, mettez le propriétaire en demeure de faire cesser le bruit. Si vous n'obenez pas gain de cause, adressez-vous au Tribunal qui désignera des experts.

Un employé de Gravelle. — 1^o Étant un mois, on doit vous payer quinze jours à l'avance. 2^o Vous pouvez partir en payant le mois entier. 3^o Il n'y a pas de raison pour qu'il refuse votre argent ; si cela se produisait, déposez la somme chez un huissier. 4^o Rien à tenter pour le bruit dont vous vous plaignez.

Petite Bretonne 55. — Je ne crois pas que vous puissiez partir avant la fin de la première année. Prévenez trois mois à l'avance si vous n'avez pas de jardin, six mois si vous en avez un. Vous pouvez aussi vous adresser à l'agent qui vous a procuré en conciliation devant le juge de paix et essayer d'obtenir amiablement une résiliation ; cela ne vous coûtera que 0 fr. 85.

Michel Gravelle. — Si je comprends bien le débiteur est parti en laissant à vendre ses meubles à un prix qui paraît pas être d'un bon état d'insolvabilité. Les créanciers voudraient savoir s'ils peuvent agir contre l'acquéreur des meubles. L'action est très délicate, mais je crois qu'en vertu de l'art. 1767 (action patrimoniale), si vous démontrez que l'acquéreur a aidé à soustraire une partie de l'actif du débiteur, vous pouvez peut-être réussir. Cela sera en tout cas bien difficile.

Maria Thérèse 20. — Évidemment vous ne devez pas les 0 fr. 85, c'est de la lettre de conciliation, mais croyez-moi, payez-les et ne plaidez pas.

G. C. 1881. — Le loyer étant à votre nom on présume que les meubles se trouvant dans le logement vous appartenaient, il faudra que vous fassiez exercer une action en revendication et que vous prouviez de sa propriété, ce sera la affaire bien délicate.

A. G. — Madame vous n'avez qu'à retourner voir votre avocat, il vous conseillera certes mieux que moi, d'autant plus qu'il connaît déjà cette affaire délicate.

Eugène embarrasé 20. — Si vous voulez éviter un procès, il faut que vous vous adressiez à un avocat, mais vraiment ce n'était pas la peine de divorcer.

Ce programme est complété par un *Voyage de Gravelle à New-York*, d'une vue comique, *Rigodin vendit*, et des dernières actualités du *Pathé-Journal*.

Bureau de location ouvert comme d'usage. Tous les soirs, à la sortie, service spécial de tramways.

Folies-Bergère

Un Match Sensationnel

Il y aura, pendant toute cette semaine, d'agréables soirées à passer aux Folies-Bergère, où le spectacle vient de subir d'importants changements qui le rendent encore plus attrayant. Le vaudeville *La Palate* a été remplacé à l'affiche par *Un Match sensationnel*, une fantaisie non moins amusante.

La plus grosse part du succès obtenu hier par ce spectacle est due à l'interprétation.

Nous retrouvons dans le rôle principal le bouillonnant Delpierre, dont les qualités artistiques ont été depuis longtemps appréciées du public.

Dans ce vaudeville, Delpierre tient le rôle de *Bigodis*, champion français de boxe. Il se montre, cette fois encore, artiste habile, plein d'entrain et de gaieté.

En face de lui, dans le rôle du boxeur anglais Tom-Truck, est aussi fort adroit.

Mmes Starky, Deryyl, Crétot, Marietty, Y. Roy, Dalmont, Déprelo, Marthe, M. Debert, M. Gilbert, Delsol, Dagay, S. mon et Abel-Arit entourent dignement ces deux interprètes.

La troupe des Folies-Bergère, dont nos concitoyens apprécient toujours la valeur, est dans un répertoire nouveau, non moins intéressant que les précédents.

Mmes Crétot, Starky, Marietty, Deryyl et Dalmont, MM. Dagay, Delsol, Simon, Abel-Arit, Debert et Gabriel se partageront les applaudissements de l'assistance.

N'oublions pas une mention aux *Sayton*, dont l'attraction : *Une Nuit aux bords du Nil*, constitue un numéro original digne du plus grand succès.

AVIS aux amateurs de belles représentations de music-hall.

Ce soir, avant-dernière d'un **Match sensationnel**.

Ordre du spectacle :

1^{er} partie, concert ; 2^e partie, concert ; 3^e partie, concert et *Sayton* et *C* ; 4^e partie, *Un Match sensationnel*, vaudeville en deux tableaux.

Prochainement *La Torpille*, pièce dramatique, avec le concours de Georges Villard, spécialement engagé pour jouer le rôle du matelot Jean, qu'il a créé à l'Elcorado de Paris.

GRAND CINÉMA GAUMONT

Fêtes de Pâques

Troisième Grand Festival Artistique 1914.

Aujourd'hui mercredi, 15 avril, en soirée à 8 h. 3/4, représentations en exclusivité des deux plus grands succès de l'année :

ATLANTIS

Le drame de la mer le plus émouvant édité jusqu'ici. Ce film nous fait assister à l'engloutissement réel d'un grand paquebot et à toutes les phases angoissantes d'une épouvantable catastrophe au milieu de l'Océan Atlantique, que tout le monde verra voir, et le plus phénoménal tour de force réalisé à ce jour par la cinématographie.

LES PAQUES ROUGES

de la série artistique « Gaumont-Monopole » Conte du temps jadis.

Merveilleuse reconstitution historique, figuraction considérable, entièrement en couleurs.

Adaptation musicale spéciale. Grand orchestre et « Chorale Gaumont », direction G. Jabert, 40 exécutants.

Prix ordinaire des places. — Ce programme de gala sera encadré par : *Saintenils ? comédie ; Conséquences, Grand drame ; La Pipe de Monsieur Poulette, Les Actualités Gaumont, etc.*

Il est indispensable de prendre ses places en location pour les matinées et soirées des Fêtes de Pâques. (Téléphone 45.31).

En raison de l'importance de ce spectacle extraordinaire on commencera très exactement à 8 h. 3/4 en soirée et à 2 h. 3/4 en matinée.

SAINTENILS

Est-ce un Feu ? — Les habitants de la rue du Havre et des alentours étaient lundi matin, vers 11 heures, mis en émoi par de multiples détonations partant de l'escalier Beauregard, qui prend au 1^{er} de la rue du Havre son essor.

Un individu, très assez proprement, s'amusa à tirer des coups de revolver en l'air. Après avoir épuisé les balles que contenait le barillet de son arme, il rechargea calmement.

Bientôt un bruit de coup de feu se produisit et l'on songea à retirer de la circulation cet homme qui pouvait devenir dangereux d'une minute à l'autre s'il lui prenait, par exemple, l'idée de tourner son revolver contre la foule.

M. Folléville, épicier, fit prévenir M. Rousseau, garde champêtre, lequel vint mettre un terme aux manifestations bruyantes du singulier personnage.

Le tapageur, sans répondre à l'interpellation du garde, consentit à la suivre à la mairie. On le trouva porteur d'un revolver chargé de six balles et des douilles retrouvées dans ses poches indiquant qu'il avait tiré dix-huit coups de feu.

Cet homme n'avait sur lui aucun papier d'identité. Les seuls papiers qu'il possédait étaient des coupures d'une langue étrangère.

Le garde champêtre le mit au violon municipal, car il ne pouvait pas lui-même son identité, se bornant à un mutisme absolu.

Une fois enfermé au violon il ne trouva pas cette espérance à son goût et essaya d'en sortir. Il réussit à se débarrasser de son col de bout, et réussit par un prodige de force vraiment peu commun à arracher une pièce de menuiserie soutenant la maçonnerie, espérant avoir une ouverture suffisante pour fuir.

Mais au moment où cette pièce se détachait sous l'effort, l'homme ne s'y attendit plus sans doute et il s'abattit avec sur le pavé.

Au bruit de cette chute, le garde champêtre accourut et trouva l'homme à moitié assommé. Quelques soins le remirent sur pied.

Il avait tout saigné dans le poste, et comme il devenait de plus en plus saoulement de garder un personnage aussi peu calme, il fut conduit hier matin à l'hôpital de la Pitié, où son sort. On ne sait toujours pas qui il est, car il ne s'est pas dédicé à écrire ou à parler.

Sanvic

Société de secours mutuels. — L'assemblée générale annuelle de la Société de secours mutuels de Sanvic aura lieu à la Mairie demain jeudi 16 courant, à 8 h. 1/2 du soir.

Val. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des maîtres restés inconnus ont pénétré dans un jardin appartenant à M. Boudin, demeurant, 3, rue du Havre, et ont dérobé trois poulets et deux lapins.

Estimant son préjudice à 25 francs, M. Boudin a porté plainte à la gendarmerie.

Biéville

Au Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Biéville se réunira le samedi 18 avril 1914, à 8 h. 1/2, au conseil municipal.

Objet de la réunion : Nomination du maire.

Boibec

Foire de Lundi de Pâques. — Le beau temps a favorisé la foire annuelle de Lundi de Pâques, qui avait attiré hier une foule de promeneurs. L'animation a été grande en ville jusqu'à une heure de l'après-midi.

Sur le boulevard, le matin, 120 bêtes à cornes environ ont été amenées.

Bolleville-Guillerville

Vol de linge. — Ces jours derniers, Mme veuve Dorange, journalière à Bolleville, avait égaré du linge, qu'elle venait de laver, sous un hangar situé à côté de son habitation. Vendredi matin, vers six heures, elle constata que trois chemises d'homme et un tablier de femme avaient disparu.

Mme Dorange, qui ignore l'auteur de ce vol, a porté plainte à la gendarmerie de Boibec, laquelle se livre à une enquête.

Cricquetot-Esneval

Accident à la gare. — Mardi 14 courant, à onze heures du matin, M. Lapert, homme d'équipe à la gare de Cricquetot, a eu, en manœuvrant un lit de trois-six, la main droite prise entre un des cercles et la petite échelle qui lui servait à faire descendre le tonneau à terre.

Une forte coupure de la paume de la main s'est produite. M. Lapert s'est rendu chez M. le docteur Aubry qui lui a donné les soins nécessaires.

Angerville-Orcher

Election municipale complémentaire. — Scrutin de ballottage du 14 avril 1914 :

Voici les résultats du scrutin de ballottage : Inscriptions : 237. Votants : 199.

MM. Henri Basse, 407 voix, élu ; Paul Tessier, 98 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Leroux, maire, décédé.

L'élection du maire est fixée au dimanche 19 avril, à 8 heures du matin.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel du Havre

Audience du 15 Avril 1914

Présidence de M. TASSARD, vice-président

Le Tribunal tient une très courte audience de flagrants délits. Ainsi que nos lecteurs le savent, les Tribunaux sont actuellement en vacances, et les cours des travaux judiciaires ne reprendra que lundi.

Notons parmi les quelques affaires inscrites au rôle :

— Jean Bouchard, 23 ans, dessinateur, s'est fait pincer au moment où il cherchait à vendre une vieille couverture, qui, on le sait par la suite, avait été dérobée à la Compagnie Générale Transatlantique.

Un rapport médical représente le prévenu comme n'étant pas pleinement responsable de ses actes.

Tenant état de cette responsabilité atténuée, le Tribunal n'inflige que seize francs d'amende à Bouchard.

— Georges Dardiguer, 23 ans, boulanger, s'est emparé le 7 mars dernier sur *La-Lorraine* sans avoir payé le prix du voyage.

Mais il n'a usé d'aucune manœuvre frauduleuse et n'a pas cherché à dissimuler sa présence à bord.

Il n'y a, par conséquent, pas escroquerie, et le Tribunal accorde, sur escroquerie, et le Tribunal accorde.

Défenseur : M. De Gheuser.

— Emile Richard, 25 ans, et Henri Boquin, 19 ans, ont cassé des réverbères dans le quartier de l'Eure. Des agents étant intervenus, ils ont amené des passants contre eux, de telle sorte que les gardiens de la paix durent dégrader pour avoir raison des deux inculpés.

Richard récolte deux mois de prison et 5 francs d'amende.

Boquin, 40 jours et 5 francs.

— Marcel Boquet, ivre comme toute la Pologne, a émis le 8 avril dernier la prétention de se faire servir à boire par Mme Lapeyre. Sur le refus de celle-ci, il lança un verre dans une vitrine qu'il brisa, gilla la débitante, puis lit rebellion aux agents venus pour l'arrêter.

Côté : deux mois de prison et cinq francs d'amende.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Sainte-Adresse

Est-ce un Feu ? — Les habitants de la rue du Havre et des alentours étaient lundi matin, vers 11 heures, mis en émoi par de multiples détonations partant de l'escalier Beauregard, qui prend au 1^{er} de la rue du Havre son essor.

Un individu, très assez proprement, s'amusa à tirer des coups de revolver en l'air. Après avoir épuisé les balles que contenait le barillet de son arme, il rechargea calmement.

Bientôt un bruit de coup de feu se produisit et l'on songea à retirer de la circulation cet homme qui pouvait devenir dangereux d'une minute à l'autre s'il lui prenait, par exemple, l'idée de tourner son revolver contre la foule.

M. Folléville, épicier, fit prévenir M. Rousseau, garde champêtre, lequel vint mettre un terme aux manifestations bruyantes du singulier personnage.

Le tapageur, sans répondre à l'interpellation du garde, consentit à la suivre à la mairie. On le trouva porteur d'un revolver chargé de six balles et des douilles retrouvées dans ses poches indiquant qu'il avait tiré dix-huit coups de feu.

Cet homme n'avait sur lui aucun papier d'identité. Les seuls papiers qu'il possédait étaient des coupures d'une langue étrangère.

Le garde champêtre le mit au violon municipal, car il ne pouvait pas lui-même son identité, se bornant à un mutisme absolu.

Une fois enfermé au violon il ne trouva pas cette espérance à son goût et essaya d'en sortir. Il réussit à se débarrasser de son col de bout, et réussit par un prodige de force vraiment peu commun à arracher une pièce de menuiserie soutenant la maçonnerie, espérant avoir une ouverture suffisante pour fuir.

Mais au moment où cette pièce se détachait sous l'effort, l'homme ne s'y attendit plus sans doute et il s'abattit avec sur le pavé.

Au bruit de cette chute, le garde champêtre accourut et trouva l'homme à moitié assommé. Quelques soins le remirent sur pied.

Il avait tout saigné dans le poste, et comme il devenait de plus en plus saoulement de garder un personnage aussi peu calme, il fut conduit hier matin à l'hôpital de la Pitié, où son sort. On ne sait toujours pas qui il est, car il ne s'est pas dédicé à écrire ou à parler.

SAINTENILS

Est-ce un Feu ? — Les habitants de la rue du Havre et des alentours étaient lundi matin, vers 11 heures, mis en émoi par de multiples détonations partant de l'escalier Beauregard, qui prend au 1^{er} de la rue du Havre son essor.

Un individu, très assez proprement, s'amusa à tirer des coups de revolver en l'air. Après avoir épuisé les balles que contenait le barillet de son arme, il rechargea calmement.

Bientôt un bruit de coup de feu se produisit et l'on songea à retirer de la circulation cet homme qui pouvait devenir dangereux d'une minute à l'autre s'il lui prenait, par exemple, l'idée de tourner son revolver contre la foule.

M. Folléville, épicier, fit prévenir M. Rousseau, garde champêtre, lequel vint mettre un terme aux manifestations bruyantes du singulier personnage.

Le tapageur, sans répondre à l'interpellation du garde, consentit à la suivre à la mairie. On le trouva porteur d'un revolver chargé de six balles et des douilles retrouvées dans ses poches indiquant qu'il avait tiré dix-huit coups de feu.

Cet homme n'avait sur lui aucun papier d'identité. Les seuls papiers qu'il possédait étaient des coupures d'une langue étrangère.

Le garde champêtre le mit au violon municipal, car il ne pouvait pas lui-même son identité, se bornant à un mutisme absolu.

Une fois enfermé au violon il ne trouva pas cette espérance à son goût et essaya d'en sortir. Il réussit à se débarrasser de son col de bout, et réussit par un prodige de force vraiment peu commun à arracher une pièce de menuiserie soutenant la maçonnerie, espérant avoir une ouverture suffisante pour fuir.

Mais au moment où cette pièce se détachait sous l'effort, l'homme ne s'y attendit plus sans doute et il s'abattit avec sur le pavé.

Au bruit de cette chute, le garde champêtre accourut et trouva l'homme à moitié assommé. Quelques soins le remirent sur pied.

Il avait tout saigné dans le poste, et comme il devenait de plus en plus saoulement de garder un personnage aussi peu calme, il fut conduit hier matin à l'hôpital de la Pitié, où son sort. On ne sait toujours pas qui il est, car il ne s'est pas dédicé à écrire ou à parler.

Sanvic

Société de secours mutuels. — L'assemblée générale annuelle de la Société de secours mutuels de Sanvic aura lieu à la Mairie demain jeudi 16 courant, à 8 h. 1/2 du soir.

Val. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des maîtres restés inconnus ont pénétré dans un jardin appartenant à M. Boudin, demeurant, 3, rue du Havre, et ont dérobé trois poulets et deux lapins.

Estimant son préjudice à 25 francs, M. Boudin a porté plainte à la gendarmerie.

Biéville

Au Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Biéville se réunira le samedi 18 avril 1914, à 8 h. 1/2, au conseil municipal.

Objet de la réunion : Nomination du maire.

Boibec

Foire de Lundi de Pâques. — Le beau temps a favorisé la foire annuelle de Lundi de Pâques, qui avait attiré hier une foule de promeneurs. L'animation a été grande en ville jusqu'à une heure de l'après-midi.

Sur le boulevard, le matin, 120 bêtes à cornes environ ont été amenées.

Bolleville-Guillerville

Vol de linge. — Ces jours derniers, Mme veuve Dorange, journalière à Bolleville, avait égaré du linge, qu'elle venait de laver, sous un hangar situé à côté de son habitation. Vendredi matin, vers six heures, elle constata que trois chemises d'homme et un tablier de femme avaient disparu.

Mme Dorange, qui ignore l'auteur de ce vol, a porté plainte à la gendarmerie de Boibec, laquelle se livre à une enquête.

Cricquetot-Esneval

Accident à la gare. — Mardi 14 courant, à onze heures du matin, M. Lapert, homme d'équipe à la gare de Cricquetot, a eu, en manœuvrant un lit de trois-six, la main droite prise entre un des cercles et la petite échelle qui lui servait à faire descendre le tonneau à terre.

Une forte coupure de la paume de la main s'est produite. M. Lapert s'est rendu chez M. le docteur Aubry qui lui a donné les soins nécessaires.

Angerville-Orcher

Election municipale complémentaire. — Scrutin de ballottage du 14 avril 1914 :

Voici les résultats du scrutin de ballottage : Inscriptions : 237. Votants : 199.

MM. Henri Basse, 407 voix, élu ; Paul Tessier, 98 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Leroux, maire, décédé.

L'élection du maire est fixée au dimanche 19 avril, à 8 heures du matin.

ECOLE PIGIER

75 - BOULEVARD DE STRASBOURG - 75

STENO - DACTYLOGRAPHIE

avec Tenus des Livres et Correspondance

STENOGRAPHIE A LA MACHINE

Rouen

La tragique accident d'aujourd'hui. — Nous avons relaté dans l'un de nos derniers numéros, que deux ouvriers ont trouvé la mort, qu'un de Croisset, sous un éboulement de rails. L'individue des deux victimes n'avait pu être établie. Elle l'est maintenant.

Les corps ont été reconnus à la Morgue. L'un des malheureux se nomme Paul Tournour, il demeurait rue de Grammont, 45, il était âgé de 33 ans. L'autre, Vincent Thelouwe, il habitait au général rue Eau-de-Robec, 187, il était âgé de 50 ans. Tous deux étaient célibataires.

Une décapitée. — Hier matin, à 5 h. 1/2, Mme Angèle Gécie, femme Sover, confectionneuse, a été trouvée morte dans la chambre où elle était domiciliée dans l'immeuble situé rue Damiette, 35, au 1^{er} étage étage.

Elle avait allumé du charbon de bois sur le réchaud qu'elle avait placé près de son lit. Son décès remonte à quatre jours environ.

Mme Sover était âgée de 56 ans.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce, au siège social, 8, rue Caligny. — Téléphone n° 220

Il se réjouit de la courtoisie montrée par les clubs en présence, notamment par le H.A.C.

A propos du match Nottingham-équipe du Havre, le capitaine du team anglais dit avoir remarqué que cette sélection des meilleurs joueurs avait fourni un très bon football et que les Anglais ne peuvent contester une victoire aussi méritée.

En terminant, M. Chester but au succès des clubs réunis, à la santé de M. Shadegg et, avec ses co-équipiers, poussa trois hurrahs en l'honneur du H.A.C.

M. R. Remy, au nom de l'A.S.F., remercia le H.A.C. de l'avoir convié à prendre part au tournoi, et but aux succès futurs du Club havrais.

M. J. Carré proposa de porter un toast au rétablissement du camarade Lang, blessé récemment aux Forges et Chantiers de la Méditerranée.

M. Marcel Eloy leva son verre en l'honneur de quelques dames présentes, aux arbitres des matches, et à la presse locale.

On but une fois de plus à l'entente cordiale, et l'on se sépara sur un rendez-vous pour l'année prochaine.

Football Rugby

Havre Rugby Club. - Ce soir, à 9 heures, à la Grande Taverne, réunion des membres du bureau et de la Commission de Football (athlétisme).

Les inscriptions pour le punch du 18 courant seront reçues à cette réunion.

Boxe Anglaise

Boxing Club du Havre. - Le Boxing Club du Havre porte à la connaissance des intéressés que Gombert, d'Elbeuf, lance un défi à tous les boxeurs poids plume amateurs de Normandie.

Leboxing challenge tous les poids mouches de Normandie et lance un défi plus spécialement à Legal, du Boxing Club.

Les intéressés sont invités à faire connaître leur réponse au Ring du Boxing Club, 45, rue du Docteur-Gibert.

Tous les vendredis, de 6 h. à 7 h. 1/2 du soir, cours et leçons particulières.

De 8 à 10 heures, entraînement et cours populaires.

Le Chenil

Les épreuves finales du Concours des chiens de police et chiens de défense sont fixées au dimanche 19 avril. Ce concours aura lieu sur le terrain du club, situé rue de l'Abbaye, en haut de l'escalier Montmorency et commencera à 2 heures de l'après-midi.

Courses à Auteuil

Mardi 14 Avril

PRIX TREMBLEUR (Steeple-Chase, à réclamer). - 3.000 fr. Distance: 3.500 mètres. - 1. Gob, à M. L. Robert (Rifol). - 2. Brise Tout II (J. Baro). - 3. Bonjour II (Willis).

PRIX VALMADON (Course de haies). - 4.000 francs. Distance: 2.800 mètres. - 1. Gontovar, à M. Frank Carter (W. Head). - 2. Le Bavard (Lancaster). - 3. Bonsoir (A. Carter).

PRIX MONDEVILLE (Steeple-chase). - 10.000 francs. Distance: 4.000 mètres. - 1. Zecur III, à M. G.-P. Esbran (Thibault). - 2. Boran (Zepilli). - 3. Le Morvan (G. Hall).

PRIX MARIN (Steeple-chase, 3^e série). - 6.000 francs. Distance: 3.200 mètres. - 1. Le Système, à M. James Hennessy (J. Carter). - 2. Le Minotier (Thibault). - 3. Fontraud (Bertheux).

PRIX DU QUERCENON (Course de haies). - 4.000 francs. Distance: 3.100 mètres. - 1. Bozkario, à M. A. Veil-Picard (G. Parmentier). - 2. Saint-Pélin (R. Sauvay). - 3. Patrick (Galehouse).

PRIX DE NEUILLY (Steeple-chase, handicap). - 4.000 francs. Distance: 3.500 mètres. - 1. Hindou II (Thibault). - 2. Calendal (Powers). - 3. Non places: Charles Quil, Dinna Ken, Bala-deur II, Bohème II.

Résultats Pari mutuel

Table with columns: CHEVAUX, PESAUX 50 fr., PÉLOUSE 5 fr., Gagnants, Placés, Gagnants, Placés

1^{re} Course. - 5 part. Cob. - 21 50 - 18 50 - 13 - 9 50

2^e Course. - 8 part. Gontovar. - 21 - 11 50 - 10 - 6 - 11

3^e Course. - 5 part. Nectar II. - 30 - 14 50 - 10 - 7 - 15

4^e Course. - 4 part. Le Système. - 17 - 13 50 - 8 - 6 - 11

5^e Course. - 6 part. Bozkario. - 70 50 - 34 - 25 - 14 - 50

6^e Course. - 6 part. Hindou II. - 157 - 82 - 53 50 - 18 - 9

PRONOSTICS DE LA PRESSE

Maisons-Laffitte, 15 Avril

PRIX DU COEUR-VOLANT

Paris-Sport. - Lucknow, in Pace. Le Jockey. - Lucknow, in Pace. La Liberté. - Lucknow, in Pace.

PRIX DE PONT-CARRÉ

Paris-Sport. - Lathyrus, Gué du Roi. Le Jockey. - Sandy, Silvano. La Liberté. - Lathyrus, Gué du Roi.

PRIX DE MONTGERON

Paris-Sport. - Iskander, Tor di Quinto. Le Jockey. - Iskander, Tor di Quinto. La Liberté. - Iskander, Tor di Quinto.

PRIX BOIANO

Paris-Sport. - Nimbus, Sardanapale. Le Jockey. - Dagar, Sardanapale. La Liberté. - Nimbus, Sardanapale.

Feuilleton du PETIT HAVRE 81

PETITE MAIN

Grand Roman Contemporain

PAR

Pierre SALES

DEUXIÈME PARTIE

Et lorsque le repas fut achevé et que des groupements, même des duos, se formèrent, le duc ne s'aperçut pas une seule fois que la marquise se penchait tantôt à l'avant, tantôt à l'arrière du yacht, tantôt montait sur la passerelle comme pour voir la côte, puis s'élevait sur un rocking-chair, les yeux au ciel, appelant de toute la coquette de son corps languissant l'homme du seul être pour lequel elle vivait réellement, et qui, lui, après avoir ni avec ses filles, plaisanté avec sa femme, flirté de la façon la plus ouverte avec tout son entourage féminin, allumait un cigare et s'élevait béatement sur son rocking-chair, lui aussi, mais tout à l'opposé de la marquise, et contemplant le ciel, où il devait chercher d'autres silhouettes féminines.

Et soudain il se dressait comme en sursaut et criait de tout l'éclat de sa voix: - Ah çà! dites donc, mes petits, si qu'on ferait un bridge, hein?

Un bridge!...

A ces mots, c'était un enthousiasme parmi tous les joueurs de la bande.

Et bientôt ils étaient réunis sous une tente à l'arrière du yacht, où jusqu'à un soir il faudrait bien se garder de les déranger, pas plus pour bavarder avec ces dames que pour contempler la côte, qui se dessinait un peu plus vive dans la lumière tombante du jour, ou les infiltrés de bateaux qui se dressaient tout noirs, un peu fantastiques, sur l'horizon éclairci, sur la mer de plus en plus blanche, qui frissonnait toujours à peine sous la délicate brise du soir.

Et peu à peu toutes les femmes disparaissaient du pont, selon le temps qu'elles allaient mettre à leur toilette; car il n'est peut-être pas de salon, de château, où l'on fasse plus assaut de coquetterie qu'à bord d'un yacht, où, étant toujours les mêmes, on éprouve encore plus de difficultés à se dépasser les unes les autres.

De ces coquettes, la marquise était restée la dernière, se levant de temps en temps sur son rocking-chair pour jeter un regard oblique vers cette table de bridge où plus rien ne régnait que le démon du jeu, d'un pas un coup d'œil ne lui était envoyé.

Sa figure se plissait très amèrement; et quand elle se leva, ses yeux lancèrent une flamme irritée vers le ciel, tandis que sa mâchoire s'avancait et qu'un petit tremblement agitait ses lèvres, indicateur de larmes contenues.

Un grand sanglot dut même bouleverser sa poitrine.

Mais, après un geste exaspéré, elle domi-

ON DEVIENT PROPRIÉTAIRE d'une Maison Familiale 15 ou 20 Années de Crédit. - 800 Maisons déjà attribuées. Demander l'ALBUM de la SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE des RETRAITÉS...

PRIX DE LANGÉ Paris-Sport. - Drac, Le Sopha. Le Jockey. - Le Sopha, Gombert. La Liberté. - Drac, Le Sopha.

PRIX DE LA BOURDAISIÈRE Paris-Sport. - Bellagou, Icare IV. Le Jockey. - Icare IV, Iques Cour. La Liberté. - Bellagou Icare IV.

BIBLIOGRAPHIE

Lire dans la Revue Normande qui paraît aujourd'hui 15 avril. Un Héros Havrais, Duréau; Le Léonard de la Croix; Une Faimille de Boccard; Histoire du Havre, etc.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 avril. Marché complètement inactif et plutôt lourd. Notre 3 0/0 s'inscrit à 80 70.

Les fonds d'États étrangers sont généralement faibles. L'extérieure espagnole cote 88 1/2, l'italien 95 65, le Serbe 80 70 et le Turc 82 30.

Le 3 0/0 1894 termine à 73 40, le 3 1/2 80, le 5 0/0 1905 à 103 90, le 1 1/2 1909 à 96 90 et le Consolida à 103 1/2.

Parmi les Chemins, le Lyon fait 1,293 et le Nord 1,712.

Dans le compartiment des Sociétés de crédit, la Banque de Paris est à 1,510, le Comptoir d'Épargne à 1,411 et le Crédit Lyonnais à 1,457.

L'emprunt Industriel Chinois 6 0/0 or 1914 a rencontré le meilleur accueil après du public.

Pour servir les nombreux demandeurs qui ont été admis à la Banque de Chine et le Crédit Français ont décidé de lever, dès à présent, 50,000 francs sur la deuxième tranche de l'emprunt dont le montant total se trouve ainsi être de 20,000 francs.

Le Rio-Tinto s'échiffre à 1,821.

CRÈME SIMON

POUDRE SAVON Pour les Soins de la Peau

Nouvelles Diverses

Les Aveux du Forçat Ponchel On a publié des lettres où le forçat Ponchel se déclare seul coupable du crime commis le 22 novembre 1908 à la Saboterie, près de Reims, et pour lequel il fut condamné, ainsi que ses deux complices, Eugène Delaire, et la veuve Durieux, femme de la victime.

Un Parquet de Reims, qui instruit l'affaire, on fait remarquer que les nouvelles affirmations de Ponchel ne révèlent aucun fait qui n'ait été connu avant les débats de la Cour d'assises, et ne semblent donc pas mériter d'être retenues.

Une première demande en révision, formulée aussitôt le verdict de la Cour d'assises, a déjà été rejetée pour les mêmes motifs.

Les Escroqueries du Faux Romby

Un individu de mise élégante, disant se nommer Léopold Romby, demeurant à Bois-Colombes, avenue de Paris, se présentait, il y a quelques semaines, chez un banquier de cette localité et sollicitait un prêt sur titres.

On le lui accorda. A jour fixe, il remboursera la somme avancée, pour ce, à diverses reprises renouvela la même opération. C'est ainsi que, le 7 avril dernier, Romby apportait une liasse d'obligations Communales 1879 et se faisait prêter trois mille francs. Le lendemain, sur remise d'obligations Foncières, il obtint une nouvelle avance de cinq mille francs.

Cependant, pris de soupçons tardifs, le banquier vérifia les titres et constata qu'ils étaient tous frappés d'opposition par un grand établissement de crédit de Paris. Il déposa aussitôt une plainte au commissariat de police de Courbevoie.

Or, Romby téléphona avant-hier à la banque pour annoncer qu'il apportait de nouveaux titres sur lesquels il demandait encore un emprunt. Un quart d'heure plus tard, il était arrêté. Conduit devant M. Goubier, commissaire de police, il avoua qu'il se nommait en réalité Léopold Scavrin, ancien employé de banque, âgé de trente-deux ans.

Une perquisition opérée à son domicile a amené la découverte d'une cinquantaine de reconnaissances du Mont-de-Piété provenant d'escroqueries commises au préjudice de nombreux bijoutiers et horlogers de Paris.

Le faux Romby a été envoyé au Dépôt à la disposition du parquet.

Le Chimpanzé Cambrioleur

M. Demotte, antiquaire, possède à Paris, au numéro 27 de la rue de Berry, un appartement où il a installé un chimpanzé, un animal très intelligent orné d'objets d'art, de bibelots et de tableaux de haute valeur. Comme tout dernièrement M. Demotte avait à effectuer un voyage en Amérique, où l'appelaient ses

affaires, il confia la garde de son hôtel à un ancien agent de police, qu'il arma sérieusement.

L'antiquaire partit et l'ancien gardien de la paix s'installa, bien résolu à recevoir à coups de revolver celui qui aurait l'audace de s'attaquer aux riches collections de M. Demotte. Pour plus de sûreté - deux précautions valant mieux qu'une - le garde prit auprès de lui son chien policier, un très bel animal qui avait déjà fait ses preuves.

La nuit dernière, l'ancien agent de police, qui ne dormait que d'un œil, fut soudain son attention attirée par un bruit suspect qui provenait du grand salon. Il se glissa à pas feutrés vers l'endroit d'où paraissait ce bruit et aperçut une ombre qui allait et venait dans l'obscurité. A n'en pas douter, c'était un cambrioleur.

Le chien fut aussitôt lâché et le gardien s'élança derrière lui, un browning dans chaque main. Le chien eut tôt fait de terrasser le cambrioleur, lequel, réduit à l'impuissance, s'affaissa sans pousser un cri. Le gardien fit manœuvrer les commutateurs électriques et déjà l'embrasement après du malheureux, lorsque - oh! stupéfaction! - un chimpanzé qu'il se trouvait en présence d'un chimpanzé à demi étranglé par le chien.

Des recherches furent faites et l'on apprit que le chimpanzé appartenait à un riche Américain occupant un hôtel voisin. Il s'était enfui et avait pénétré chez M. Demotte par le balcon. Mais avant de parvenir dans le salon, il avait réduit en pièces plusieurs bibelots évalués à quelques milliers de francs.

Le chimpanzé-cambrioleur, assez mal en point, a été rendu à son propriétaire qui devra indemniser l'antiquaire des dégâts commis par son pensionnaire.

Le Tonic des Dyspeptiques

Quand la nourriture non digérée séjourne dans l'estomac, il y a fermentation et des gaz se forment. Ces gaz dilatent l'estomac et l'estomac dilaté tend à gêner le cœur, provoquant des douleurs si vives de cet organe qu'elles font croire à une maladie de cœur. Les gaz se forment par suite d'un manque de vigueur, de force des organes digestifs, et ce manque de force, de vigueur, des organes digestifs se provient de la pauvreté du sang. Un tonique est donc nécessaire.

Les Pilules Pink, régénérateur du sang, tonique des nerfs, ont toujours été employées avec succès dans le traitement de cette forme de trouble de l'estomac. Des lotions froides le matin, suivies de vigoureuses frictions, stimulent la circulation du sang, mais le traitement des Pilules Pink reste indispensable si l'on veut enricher le sang, tonifier les nerfs et rendre l'estomac capable de faire son travail.

Des qu'on fait usage des Pilules Pink, l'appétit augmente, les digestions se font mieux et l'état général s'améliore. Les Pilules Pink ont guéri quantité de malades, ce n'est donc pas un essai que vous ferez. D'autre part, elles peuvent être prises sans inconvénients par les personnes les plus délicates de tempérament.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les Pharmacies et au dépôt: Pharmacie Goulin, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 14 avril - André RIOULT (1^{er} jumeau), rue Foubert, 18; Denise DURIEL, rue Augustin-Normand, 35; Lucien LANGLOIS, rue d'Estiméville, 15; Henriette BRADU, rue de Montvilliers, 3; Anne LA GADEB, rue Dauphine, 22; Pierre POCHIC, rue d'Éna, 3; Marie FIGHOT, rue de l'Église, 80; Julien BEAUJOLIN, rue Augustin-Normand, 66; Robert LE MAL, rue d'Arcole, 11; Lucien LÉCROQ, rue de Zurich, 80; Lucie PORET, rue Saint-Jacques, 31; Yvonne GÉNÉT, rue de Neustrie, 27; Raphaël LE-SOURD, rue Victor-Hugo, 123; Madeleine DERRIENNIC, rue de Bapaume, 11; Henri MAILLARD, rue d'Arcole, 15; Giovis LE DÉBET, rue des Drapeaux, 47; Henri et François VAUSSARD (jumeaux), rue de Tourneville, 78.

Le plus Grand Choix TISSANDIER

3, Bd de Strasbourg (tel. 93) VOITURES dep. 35 fr. CYCLES COVENTRY-RACCO 165 fr. Valeur réelle = 240 fr.

PROMESSES DE MARIAGES

ERRATUM. - PRENTOU (Fernand-Eugène), conducteur des ponts et chaussées à Rouen, 23, rue Duguay-Trouin, et HOUSSAYE (Suzanne-Marie-Edouette), sans profession au Havre, 103, Victor-Hugo.

A l'imprimerie du Journal LE HAVRE

55, RUE FONTENELLE

LETTRES DE MARIAGE

Billets de Naissance

DÉCÈS

Du 14 avril. - Clarisse BENNETOT, épouse BOSQUIER, 38 ans, sans profession, rue Thiers, 13; BOSQUIER, mort-né (fémmin), rue Thiers, 13; Jean MARIN, 50 ans, journaliste, rue des Drapeaux, 18; Anguste GUILLO, 40 ans, marin, rue du Général-Lassalle, 4; Laurentine DUPRAY, veuve DELAHAYE, 60 ans, sans profession, rue de Normandie, 249; Jean HENIN, 33 ans, employé d'octroi, rue Hélier, 19; Noémie BOUTIGNY, veuve AUBOURG, 81 ans, rentière, rue de la Brasserie, 32; Jean LE SAGE, 53 ans, employé des contributions indirectes, rue Bayard, 18; Clara THANGIARD, veuve BOUTHEILLER, 75 ans, sans profession, rue Gustave-Brindeau, 89; LEMIT, 31 ans, charpentier, steamer Columbia; Auguste ROUVIER, 40 ans, journaliste, rue Magador, 8; Napoléon LAUVIN, 49 ans, commissionnaire, rue Emile-Renouf, 33; Léonard DÉSÉTABLE, 63 ans, journaliste, rue Turenne, 21; Fridolina GODET, veuve GILET, 68 ans, sans profession, rue Jean-Jacques-Rousseau, 76; Gustave LA POULLE, 39 ans, journaliste, rue Saint-Jacques, 15; Pierre MAILLARD, 61 ans, journaliste, rue des Vieux, 25; RIOULT, mort-né (fémmin), 8^e jumelle, rue Foubert, 18; Thérèse DORANON, épouse VAUSSARD, 25 ans, sans profession, rue de Tourneville, 78.

Spécialité de Deuil

A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers Deuil complet en 12 heures Sur demande, une personne intitulée au deuil porte à choisir à domicile. TELEPHONE 83

M. Joseph DELAHAYE, Pharmacien, son Fil; M. Joseph DELAHAYE, sa Belle-Fille; M. MARAIS et ses Enfants; M. et M^{me} PETIT, née DELAHAYE, et leurs Enfants; M. et M^{me} ECHEVALLIER; M. et M^{me} TAUVEL et leurs Enfants; M. et M^{me} DEBLAIS et leur Fil; M. Louis DUPRAY; M^{me} Madeleine DUPRAY; M^{me} Sus Desux-Nèves, Belles-Sœurs, Neveux, Nièces, Petits-Neveux, Belles-Nièces; M. et M^{me} ADAM, ses Amis; Les Familles DUPRAY, DELAHAYE, DUBOC, REBOUSSIN, ALLAIN, LEBON et LÉTOURNEUR.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Veuve Louis DELAHAYE née Laurentine DUPRAY décédée en son domicile, 249, rue de Normandie, dans sa 61^{ème} année, munie des Sacraments de l'Eglise.

El vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui se feront en l'Eglise Sainte-Marie du Havre, sa paroisse, le mercredi 15 avril, à neuf heures du matin. On se réunira au domicile mortuaire.

L'inhumation aura lieu le même jour au Cimetière de Rolliville.

On se réunira à l'Eglise, à trois heures du soir. Priés d'être au repos de son Âme!

Madame Veuve Louis DELAHAYE née Laurentine DUPRAY décédée en son domicile, 249, rue de Normandie, dans sa 61^{ème} année, munie des Sacraments de l'Eglise.

El vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui se feront en l'Eglise Sainte-Marie du Havre, sa paroisse, le mercredi 15 avril, à neuf heures du matin. On se réunira au domicile mortuaire.

L'inhumation aura lieu le même jour au Cimetière de Rolliville.

On se réunira à l'Eglise, à trois heures du soir. Priés d'être au repos de son Âme!

Madame Veuve Louis DELAHAYE née Laurentine DUPRAY décédée en son domicile, 249, rue de Normandie, dans sa 61^{ème} année, munie des Sacraments de l'Eglise.

El vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui se feront en l'Eglise Sainte-Marie du Havre, sa paroisse, le mercredi 15 avril, à neuf heures du matin. On se réunira au domicile mortuaire.

L'inhumation aura lieu le même jour au Cimetière de Rolliville.

On se réunira à l'Eglise, à trois heures du soir. Priés d'être au repos de son Âme!

Madame Veuve Louis DELAHAYE née Laurentine DUPRAY décédée en son domicile, 249, rue de Normandie, dans sa 61^{ème} année, munie des Sacraments de l'Eglise.

El vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui se feront en l'Eglise Sainte-Marie du Havre, sa paroisse, le mercredi 15 avril, à neuf heures du matin. On se réunira au domicile mortuaire.

L'inhumation aura lieu le même jour au Cimetière de Rolliville.

On se réunira à l'Eglise, à trois heures du soir. Priés d'être au repos de son Âme!

Madame Veuve Louis DELAHAYE née Laurentine DUPRAY décédée en son domicile, 249, rue de Normandie, dans sa 61^{ème} année, munie des Sacraments de l'Eglise.

El vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui se feront en l'Eglise Sainte-Marie du Havre, sa paroisse, le mercredi 15 avril, à neuf heures du matin. On se réunira au domicile mortuaire.

L'inhumation aura lieu le même jour au Cimetière de Rolliville.

On se réunira à l'Eglise, à trois heures du soir. Priés d'être au repos de son Âme!

Madame Veuve Louis DELAHAYE née Laurentine DUPRAY décédée en son domicile, 249, rue de Normandie, dans sa 61^{ème} année, munie des Sacraments de l'Eglise.

El vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui se feront en l'Eglise Sainte-Marie du Havre, sa paroisse, le mercredi 15 avril, à neuf heures du matin. On se réunira au domicile mortuaire.

L'inhumation aura lieu le même jour au Cimetière de Rolliville.

On se réunira à l'Eglise, à trois heures du soir. Priés d'être au repos de son Âme!

Madame Veuve Louis DELAHAYE née Laurentine DUPRAY décédée en son domicile, 249, rue de Normandie, dans sa 61^{ème} année, munie des Sacraments de l'Eglise.

El vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui se feront en l'Eglise Sainte-Marie du Havre, sa paroisse, le mercredi 15 avril, à neuf heures du matin. On se réunira au domicile mortuaire.

L'inhumation aura lieu le même jour au Cimetière de Rolliville.

On se réunira à l'Eglise, à trois heures du soir. Priés d'être au repos de son Âme!

Madame Veuve Louis DELAHAYE née Laurentine DUPRAY décédée en son domicile, 249, rue de Normandie, dans sa 61^{ème} année, munie des Sacraments de l'Eglise.

El vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui se feront en l'Eglise Sainte-Marie du Havre, sa paroisse, le mercredi 15 avril, à neuf heures du matin. On se réunira au domicile mortuaire.

L'inhumation aura lieu le même jour au Cimetière de Rolliville.

On se réunira à l'Eglise, à trois heures du soir. Priés d'être au repos de son Âme!

Madame Veuve Louis DELAHAYE née Laurentine DUPRAY décédée en son domicile, 249, rue de Normandie, dans sa 61^{ème} année, munie des Sacraments de l'Eglise.

El vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui se feront en l'Eglise Sainte-Marie du Havre, sa paroisse, le mercredi 15 avril, à neuf heures du matin. On se réunira au domicile mortuaire.

L'inhumation aura lieu le même jour au Cimetière de Rolliville.

On se réunira à l'Eglise, à trois heures du soir. Priés d'être au repos de son Âme!

Madame Veuve Louis DELAHAYE née Laurentine DUPRAY décédée en son domicile, 249, rue de Normandie, dans sa 61^{ème} année, munie des Sacraments de l'Eglise.

El vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui se feront en l'Eglise Sainte-Marie du Havre, sa paroisse, le mercredi 15 avril, à neuf heures du matin. On se réunira au domicile mortuaire.

L'inhumation aura lieu le même jour au Cimetière de Rolliville.

On se réunira à l'Eglise, à trois heures du soir. Priés d'être au repos de son Âme!

Madame Veuve Louis DELAHAYE née Laurentine DUPRAY décédée en son domicile, 249, rue de Normandie, dans sa 61^{ème} année, munie des Sacraments de l'Eglise.

El vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui se feront en l'Eglise Sainte-Marie du Havre, sa paroisse,

BELLE JARDINIÈRE
2, Rue du Pont-Neuf, PARIS
LA PLUS GRANDE MAISON DE VÊTEMENTS DU MONDE ENTIER

Vêtements
pour HOMMES, DAMES et ENFANTS



Envoi franco des Catalogues et échantillons sur demande.

Modèle de nos COMPLETS :
Hommes... depuis 31', 35'
Jeunes Gens... depuis 29'
Envoi franco en Province au-dessus de 25 fr.

LE THERMOGÈNE

est un remède facile, propre, certain, bien appliqué sur la peau, il guérit en une nuit Toux, Rhumatismes, Maux de gorge, Maux de reins, Points de côté, Torticolis. — Prix : 1.50

Se méfier des contrefaçons.

DENTIERS SOLIDES BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE
52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse

Refaits les DENTIERS GASSÉS ou mal faits ailleurs
Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures

Dents à 1 fr. 50 - Dents de 12 à 15 fr. - Dentiers dep. 35 fr. - Dentiers haut et bas de 140 à 200 fr. de 200 à 1000 fr.

Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE

VERMOUTH FLORE
Marc de premier ordre
BITTER TOPAZE
Choix extra
Vente en Gros : P. DANVERS, Havre (4539)

EXCEPTIONNELLEMENT à Titre de Réclame JUSQU'À FIN MAI



Pour faire apprécier les qualités et le fini de la Bicyclette anglaise ROYAL SPEEDWHEEL, entièrement d'origine.

LA MAISON R. MOREL
68 et 70, rue d'Étretat, Havre

s'impose le gros sacrifice d'offrir à sa Clientèle et future Clientèle :

1 MODÈLE Homme, laissé à 165 fr., valeur 240 fr.
» Dame 185 fr., valeur 260 fr.

Voir nos Modèles exposés en vitrine

Agent des marques : Automoto, Armor, St-Georges, New-Hudson

FOURNISSEUR DE L'UNION ÉCONOMIQUE

COMPTOIRS. NORMANDS

Le VENDREDI 17 Avril courant et jours suivants, à l'occasion de la Rentrée des Classes, il sera mis en vente dans nos Succursales un grand Choix de **Sarraux** pour Enfants.

RÉCLAMER LES TIMBRES-PRIMES

Visiter notre **MAGASIN d'EXPOSITION de PRIMES**
71, Boulevard de Strasbourg — LE HAVRE

RELIGIEUSE donne secret p. guérir : enfants urtiés au lit, maladies de peau, de cœur, plâtres variéques, hémorroïdes. Ecriv. : SOUR Eusébe à Nantes

AVIS UTILE
Le véritable Cataplasme de l'ex Curé de Honfleur guérit Rhumatisme, Sciatique, Maux de reins, Toux, Bronchite, etc. Cinquante ans de succès, des milliers de guérisons ont prouvé son efficacité. Pour le recevoir franco, envoyer mandat de 0 fr. 80, pharmacie GUILLOUET, 491, rue de Normandie, Le Havre.

MAIGRIR c'est RAJEUNIR...

L'obésité vieillit. C'est une gêne qui devient rapidement une maladie. Les organes essentiels voient bientôt leur fonctionnement se troubler. Les désordres se produisent du côté de l'estomac, du foie et du cœur. L'appétit disparaît. Il est donc de grossir et lâcher de rester toujours mince.

VOUS MAIGRIREZ SUREMENT SANS DANGER POUR LA SANTÉ

VOUS VOYEZ vos hanches se réduire, le ventre diminuer, la taille s'amincir, les muscles reprendre leur vigueur et leur élasticité, les organes fonctionner normalement en faisant usage pendant quelque temps de ce merveilleux produit

LA TISANE MAIGRITYNE SALACROU
Facile à prendre, d'un goût agréable, très économique.

La boîte, 3 fr., franco domicile 3.25. — Les quatre boîtes, franco 12 fr.
Camille SALACROU, spécialiste, 71, R. Casimir-Delavigne, LE HAVRE.

Demandez la brochure gratuite "La Santé par les Remèdes de Famille" indiquant le moyen de se traiter par les plantes.

CHAUVES !
Vous donneriez beaucoup pour voir repousser vos Cheveux !!!

A ceux qui ont une belle Chevelure, nous disons : « Garantissez-la contre l'envahissement microbien » en employant la

LOTION IDÉALE LEUDET

Elle est indispensable pour l'entretien du cuir chevelu, et son emploi constant arrête la chute des Cheveux.

Plus de Pellicules
Plus de Démangeaisons

LE FLACON : 1 fr. 60

Dépôt **AU PILON D'OR** 20, place de l'Hôtel-de-Ville, 20 LE HAVRE

ASTHME
Toux, Oppression, Catarrhe
L'OPUDRE et CIGARETTES DU D^r CLERY
Échant. gratis D^r CLERY, 52, St-Martin, Paris

Verreries, Faïences, Porcelaines
Articles pour Limonadiers et Restaurateurs

SEVESSAND FRÈRES
25, rue du Général-Faidherbe
Boutellerie et Couverts de Table — Articles en métal
CARTES A JOUER
3, 7, 11, 15, 23, 27 A (6826)

CHAMBRE A COUCHER

LOUIS XVI
noyer frisé ciré
Comprenant : Armoire, 3 portes, glaces bisautées. — Lit 3 faces avec sommier. — Table de nuit. — Matelas. — Traversin et 2 oreillers.

295 francs

La même avec armoire grande largeur entièrement démontable **LOUIS XVI**
345 Francs

La même avec armoire grande largeur entièrement démontable **LOUIS XV**
450 Francs

L. VASSAL
32, rue de Normandie, 32 - Havre

Ces Chambres toutes montées sont exposées à l'Annexe, 49, rue Jules-Lecœur (près l'Hôtel de Ville).

GRAND CHOIX de LITS FER et CUIVRE (61902)

M^{ME} BLANCA
dont la renommée est acquise au Havre depuis 10 années, donne renseignements sur tous les événements de la vie, de 9 h. à 6 heures.

43, rue Voltaire 43 (1^{er} étage)
(Samedis et Dimanches exceptés)
15.17 (64922)

A VENDRE, POUR CAUSE DE DÉPART
Salon, salle à manger, chambres, cuisine, tableaux.

Beau Mobilier
au bureau du journal.

A VENDRE en noyer
Salon, salle à manger, chambre, cuisine, table de nuit marbre. — S'adr. au bureau du journal.
15.19 (64942)

A VENDRE HARNAIS à 2 chevaux pour service de camionnage, état de neuf. Grande Charrette de promenade de très confortable, 28 fr. Voltaire de panay avec ou sans harnais, ensemble 310 fr. — S'adresser chez M. L. AUBREL, 18, rue de Metz, Havre. (6512)

MALADIES DE LA FEMME

LE FIBROME

Sur 100 Femmes, il y en a 80 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes, et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le ventre commence à grossir et les maux redoublent. Le FIBROME se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : Faites une Cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse. N'hésitez pas, car il y a de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison; elle est faite exprès pour guérir toutes les Maladies intérieures de la Femme, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la Circulation du Sang, Accidents du RETOUR D'ÂGE, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varicoles, Phlébitis.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENINE DES DAMES : (1 fr. 25 la boîte).

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY se vend 3 fr. 50 la Boîte dans toutes les Pharmacies. 4 fr. 20 franco gare. Les trois Boîtes franco contre mandat-poste 10 fr. 50 adressé Pharmacie MAG. DUMONTIER, Rouen.

Notice contenant renseignements gratuits

Force - Santé Énergie - Vigueur

EXTRAIT FORMI-VITAL

à base de FORMIATES - CACAO - VANILLE
Extraits concentrés de KOLA-COCA-KINA

L'Extrait FORMI-VITAL est le plus actif de tous les extraits fluides servant à préparer un vin fortifiant.

Le vin ainsi obtenu constitue un cordial régénérateur ex-usu, ayant une action aussi souveraine que rapide dans tous les cas de surmenage, fatigue générale, faiblesse musculaire et anémie.

DÉPOT
GRANDE Pharmacie des Halles-Centrales
56, Rue Voltaire, 56

PRIX : 1 FR. LE FLACON pour un litre de vin

VIEUX JOURNAUX
A VENDRE aux 100 kilos
S'adresser au bureau du journal.

CAVES GÉNÉRALES

Rhums

RHUM A. D. JOHNNY.	Le Litre	2 50
RHUM MONOPOLE)	2 50
RHUM CHOPART.)	3 »
RHUM CRÉOLE (Grande Marque Hors Concours) La Bouteille		3 50
RHUM ROUSSEAU très vieux)	5 »

OCCASIONS
28, rue Thiers, 28. Sanvic
Très belle Chaise longue velours frisé, 22 fr. ; Grande Bibliothèque teinte ébène, 39 fr. ; un Bureau acajou et chêne, état neuf, 45 fr. ; un Lavabo-Tobacco acajou, 37 fr. ; un Lit cintré chêne et acajou, 3 personnes, état neuf, 38 fr. ; un Grand Lit acajou, 3 personnes, Sommier, état neuf, 38 fr. ; un Lit noyer, état neuf, 2 personnes, bon sommier, 35 fr. ; un Lit, 2 personnes, et Sommier, 14 fr. ; un jeu d'oreillers et Traversin bon état, 9 fr. ; une Gargotte neuve, 11 fr. ; une Grande Glace, 8 fr. ; un Sommier neuf, 3 personnes, 20 fr. ; deux Statuettes, 1 fr. 75 les deux ; un Berceau osier, quatre pieds, 4 fr. (63312)

BONNE OCCASION
Machine à coudre tous travaux avec coffret, outillage, garantie.
2 Garnitures de Cheminées avec vases et candélabres.
2 Régulateurs tout bronze avec Carillon Westminster.
A l'état neuf. A Vendre bas prix.
S'adresser Cours de la République, 54, rez-de-chaussée (64992)

CYCLE-CAR BÉDÉLIA 3 HP 1/2, marque BÉDÉLIA, état parfait, bon état, à vendre de suite, 250 fr.
F. REBOURG, rue Lorraine, Lillebonne (Seine-Inférieure). (64912)

CHAMBRES A COUCHER
noyer ciré frisé, style Louis XVI avec grand lit de milieu, sommier, armoire à glaces bisautées, 2 portes, grand modèle entièrement démontable, intérieur chêne, couronne et bouquet de roses linéament sculptés. 325 fr.
Chambre acajou et marqueterie, bronze, armoire à glaces 3 portes, 1 m. 45 de large, 525 fr.
Une autre Chambre Empire, acajou et bronze, armoire à glaces 2 portes. 240 fr.
Salle à Manger noyer sculpté, buffet 6 portes, chaises cuir, table 3 rallonges. 340 fr.
Joli Buffet de Cuisine avec crédence, style Henri II, Suspension.

A Vendre bas prix
S'adresser Cours de la République, 54, rez-de-chaussée (64982)

Fonds de Commerce à vendre

L'ARGUS HAVRAIS
A. CAROUR, Directeur-Propriétaire
7, Rue Duguay-Beaupré (Près les Halles-Centrales et la rue Voltaire)
VENTE ET ACHAT DE FONDS DE COMMERCE
8^e Année — Maison de confiance

CESSION DE FONDS
Suivant acte s. s. p. M^{me} Gilberte JOURDAIN a cédé à M. Joseph LE GOUDICQ, son fonds de commerce de CAFÉ-BAR exploité au Havre, n° 17, quai de Sègne. Prix de possession le 25 mai 1914. Faculté d'antériorité. Election de domicile à l'Argus Havrais, mandataire des parties. — 2^e Avis. (65492)

CESSION DE FONDS
Suivant acte s. s. p. M. Léon Dupin a cédé à M^{me} veuve Jochem son Fonds de Commerce d'Épicerie Débit exploité au Havre, n° 107, rue Thibaut. Prise de possession le 15 mai 1914. Election de domicile à l'Argus Havrais, mandataire des parties. — (1^{er} avis).

CAFÉ-BAR sur grand passage, beau mobilier. Petit loyer. Aff. 40 fr. par jour. Prix à débattre : 3,000 fr.

CAFÉ-DÉBIT Brasserie de Cidre quartier commercial. Petit loyer. Aff. 70 fr. par jour. Départ du Havre. A ceder avec 4,000 comptant.

CAFÉ-DÉBIT Meublé, quartier mari time Loyer et frais généraux couverts par meublés. Aff. 80 fr. par jour. Prix 7,000 fr.

MAISON Meublée, quartier central. 11 pièces et dépendances. Beau mobilier. Prix : 6,000 fr.

PAVILLON Meublé, très bien situé. Luxueux mobilier. Électricité. Jardin. Aff. 500 fr. par mois. Prix : 9,500 fr.

PAVILLON Meublé. Loyer rare. Long bail. Net à payer : 2,000 fr. par an. Occasion pour dame. Prix : 4,000 fr.

TABAC-CAFÉ banlieue du Havre. Frais généraux nuls. Beau logement. Terrasse. Tonnelles. Aff. 70 à 80 fr. par jour. Prix 5,000 fr.

TABAC-CAFÉ très bien situé. Petit loyer. Aff. 180 fr. par jour. Prix à débattre 17,000 fr.

ÉPICERIE Comestibles-Légumes-Primeurs Près gare. Loyer 100 fr. Maison de 40 ans d'existence. Bénéfices nets annuels 5,000 fr. Après affaires faites. Prix à débattre 7,000 fr.

ÉPICERIE-DÉBIT Petit loyer. Aff. 60 fr. par jour. Prix à débattre 2,000 fr.

ÉPICERIE-CAFÉ Brasserie de Cidre. Bonne encolure. Aff. 90 fr. par jour, dont 45 aux liquidités. Prix 4,000 fr. Grand choix de bons Fonds de Commerce dans tous les prix

Renseignements absolument gratuits
Bien s'adresser à l'ARGUS HAVRAIS n° 7, rue Duguay-Beaupré. (6518)

Crédit de Normandie
FONDÉ EN 1902
46, rue du Champ-de-Foire, HAVRE
L. EVRARD, directeur

CAFÉ-DÉBIT très ancienne maison, belle encolure. Loyer 210 fr. Aff. 45 fr. par jour. Bénéfices nets, 15,000 fr. — Prix : 25,000 fr., avec 15,000 fr. comptant.

HOTEL Restaurant-Café, dans station balnéaire, près Le Havre. Loyer 2,500 fr. Aff. 30,000 fr. pouvant augmenter. — Prix : 13,000 fr.

ÉPICERIE DÉBIT Meublé. Loyer couverts par le rapport des meublés. Affaires 60 fr. par jour. — Prix : 6,000 fr.

ÉPICERIE-DÉBIT Loyer 750 fr. Aff. 55 à 60 fr. par jour, dont 3/4 à débattre. — Prix : 4,200 fr.

PAPETERIE Journaux, Cabinet de Lecture, Loyer 65 fr. par jour. Prix à débattre 4,500 fr.

TABAC Café-Bar, Billard, Meublés, Loyer 3,800 fr. Rapport des chambres 4,900 fr. Aff. 66,000 fr. Prix 20,000 fr. avec 15,000 fr. comptant.

PAVILLON MEUBLÉ Jardin, Loyer 1,450 fr., 10 pièces dont 7 bien meublées, Prix 10,000 fr.

MAISON MEUBLÉE meublée, Loyer 1,400 fr., 10 pièces. Prix 7,000 francs.

Grand choix de Fonds de Commerce et à tous prix
Listes de Fonds et Renseignements entièrement gratuits.

S'adresser Au Crédit de Normandie, 46, rue du Champ-de-Foire. (6512)

POUR CÉDER ou ACHETER un bon FONDS DE COMMERCE, au Havre ou dans la Région; adressez-vous, en toute confiance, à l'INDICATEUR COMMERCIAL, 92, rue de Paris, au Havre. LMEV (6300)

HAVRE
Imprimerie du journal Le Havre
35, rue Fontenelle.

Administrateur-Délégué-Gérant : O. RANDELET.

Imprimé sur machines rotatives de la Maison DERRIÈRE (4, 6 et 8 pages)

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDELET, apposee ci-contre